

| Février 09 | N°53 |

Agde

Le journal de la Ville



Actu

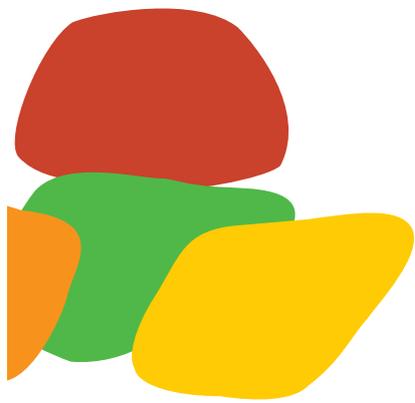
Le point sur...

Culture

Interview
de Gilles D'Ettore

Le Cœur de Ville
un projet d'avenir

Exposition
les frères Azema



LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavaillès

Responsable de la Publication
Séverine Hügel-Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication :
Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens
et Laurent Uroz

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 95

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
Une, Laurent Arnaud
Service Communication, Laurent Arnaud
(photos aériennes du Cœur de Ville en pages 5
et 25, du quartier de la gare en pages 7 et 29
et de l'île des Loisirs, page 13), La Lyonnaise
des Eaux (photo de l'aquaquizz en page 17
et du Bar à Eau en page 18), Jérôme Bonnafoux
(photo à l'Assemblée Nationale en page 42)

Visuels
Pierre Mourey Conseil (visuel du square Pierre
Lattes en haut de la page 8), Pierre Mourey
Conseil (visuel de la route de Rochelongue
en bas de la page 8), Ludovic Crepet Architecte
(visuel de la maison de retraite des Cayrets),
Atelier Gandalf (visuel de la Semaine
du Développement Durable en page 16),
services techniques de la Ville (visuel du Pôle
d'accueil et d'Information touristique en page
26, plan d'action en page 28 et plan
de stationnement en page 30), studio a
(visuel de l'exposition AZEMA en page 32),
Laurent Gheysens (visuel en 4^{ème} de couverture)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 17 000 exemplaires
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2009
ISSN 1625-7634



ACTU

Interview DU DÉPUTÉ MAIRE D'AGDE GILLES D'ETTORE

p. 4

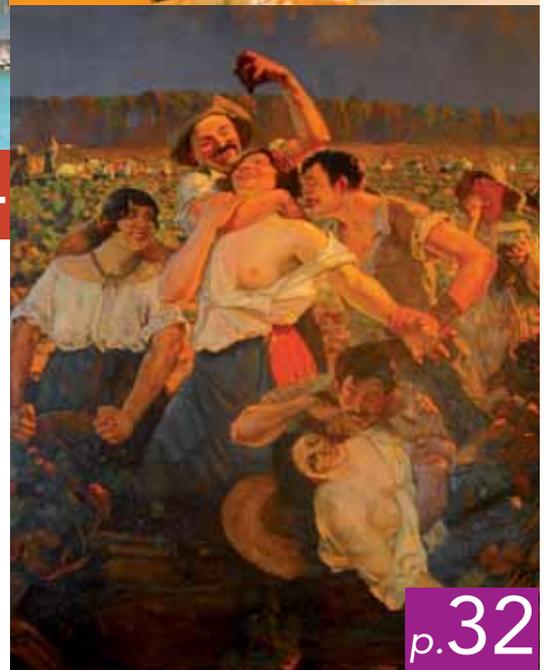
JEUNESSE LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



p. 23

p. 24

LE POINT SUR... LE COEUR DE VILLE



p. 32

CULTURE EXPOSITION AZEMA



SOMMAIRE

ACTU

P.4

- Interview du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore
- Les vœux du Député-Maire d'Agde et du Conseil Municipal
- Cérémonie de vœux aux acteurs du Tourisme
- La semaine du Développement Durable
- Tour de France : la 5^{ème} étape partira du Cap d'Agde

cinema

P.21

- Agde à l'heure du 7^{ème} Art

Jeunesse

P.22

- Des jeunes agathois s'impliquent pour la Roumanie
- Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Le point sur...

P.24

- Le Concours National des Villes
- Le Cœur de Ville : un héritage millénaire et un projet d'avenir

CULTURE

P.30

- Exposition "Azéma, une famille d'artistes agathois"

aux conseils

P.37

- Séances du 28 octobre et du 15 décembre 2008

LIBRE EXPRESSION

P.40

RETROSPECTIVE

P.41

- Une descente aux flambeaux en ouverture du 22^{ème} Téléthon
- Les membres de la Commission Nationale des Sous Officiers de France reçus à l'Assemblée Nationale
- Le sportif Nicolas Vimont-Vicary honoré par la Ville
- "Beauté-lumière, quand tout s'éclaire" : une exposition du Site des Métiers d'Art
- La vie en rose pour Yvonne Tondut
- Les repas-spectacles de la Ville toujours autant plébiscités par nos aînés
- Les deuxièmes rencontres féeriques et médiévales
- Flora Perez sacrée championne de France Pro
- Un beau combat de rentrée pour Frédéric Patrac
- Le 6^{ème} Trophée de l'Ephèbe

BLOC-NOTES

P.47

- A noter sur votre agenda
- Etat Civil

INTERVIEW

du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore



Cela fera bientôt un an que Gilles D'Ettore a été réélu avec à ses côtés la nouvelle équipe municipale qu'il a constituée en mars dernier. Une année qui a permis de préciser et de commencer à mettre en œuvre les grandes orientations de ce nouveau mandat voulu par les Agathois. Alors que le premier budget de la mandature allait être débattu en Conseil Municipal, nous avons interrogé le Député-Maire sur les priorités de l'année 2009.

En ce début d'année, période où se font les grands choix budgétaires, pouvez-vous nous dire quelle est la situation financière de la Ville ?

Gilles D'Ettore : Je ne vais pas revenir sur l'évolution de la situation financière de notre collectivité depuis 2001. Celle-ci

s'est considérablement assainie au fil des ans, en fonction des choix de gestion que nous avons faits lors du précédent mandat. Je rappelle toutefois, car il est important de ne jamais l'oublier, qu'en 2001 notre ville ne disposait plus de capacité d'autofinancement et que le recours systématique à l'emprunt avait généré une dette communale sur dix ans en augmentation de près de 300% et une pression fiscale qui s'était aggravée de 110%.

Aujourd'hui, tout cela appartient au passé, nous disposons d'une réelle capacité d'autofinancement, notre endettement a été stabilisé et même réduit, enfin les dépenses de fonctionnement ont été largement contraintes.

Il n'en reste pas moins que les marges restantes pour réduire encore ces dépenses sont limitées, 50% de celles-ci étant constitués par la rémunération du personnel dont l'immense majorité a été recrutée dans les années 90. Ce paramètre a une incidence sur l'évolution des frais de fonctionnement puisqu'un salarié recruté récemment n'a pas en toute logique vocation à partir immédiatement en retraite. D'autre part, il est légitime que les évolutions de carrière, notamment justifiées par la réussite à un concours, entraînent un accroissement des responsabilités et donc des revenus.

Malgré ce, l'évolution de la masse salariale est maîtrisée puisqu'elle n'a évolué en 2008 que de 2,5%, les effectifs du personnel ayant eux-mêmes été réduits passants de 816 à 811, ce qui vous en conviendrez est particulièrement exceptionnel en période électorale et constitue là pour le coup une rupture avec les pratiques clientélistes du passé.

Sur le plan purement financier, il est évident que la crise que nous traversons actuellement a des conséquences immédiates. Ainsi, les recettes reversées à la Ville par le Casino du Cap d'Agde ont baissé cette année de 600 000 euros, tandis que le ralentissement de l'activité immobilière a entraîné une baisse sensible des droits de mutation (200 000 euros) et des taxes à la construction perçus par la Ville. A cela s'ajoute une stagnation des bases fiscales et des dotations aux collectivités territoriales.





17 millions pour soutenir l'activité et l'emploi

En cette période de crise, vous avez décidé d'augmenter l'investissement pour financer des dépenses d'équipement. Quels sont les objectifs que vous poursuivez et pensez-vous que cela peut aider à soutenir l'activité ?

GDE : Le monde bouge, les situations réputées les plus établies peuvent être remises en cause à tout moment, il est donc nécessaire que nous soyons en capacité d'être en permanence en mouvement afin de nous adapter et de rester concurrentiel. C'est pourquoi, j'ai souhaité qu'en 2009 nos capacités d'investissement soient renforcées et je peux en effet dès à présent annoncer que le budget qui sera présenté au vote du Conseil Municipal sera marqué par une évolution à la hausse de nos investissements avec plus de 17 millions d'euros mobilisés pour soutenir l'activité et l'emploi.

C'est là notre devoir pour les générations futures et il n'est pas question pour nous de nous dérober face à cette responsabilité. Cela va nécessiter naturellement, et notamment pour compenser les pertes de recettes que j'ai évoquées en amont, un

ajustement de notre fiscalité ainsi qu'une optimisation de nos infrastructures touristiques afin qu'elles nous rapportent plus qu'elles ne l'ont fait par le passé. Je pense à cet égard aux parkings du Centre-Port qui seront tarifés de manière très encadrée et qui permettront de faire en sorte que nos touristes participent aussi aux côtés des contribuables agathois à la qualité de nos espaces publics et à l'entretien de nos équipements.

Un investissement respectueux de nos équilibres financiers

Cette priorité donnée à l'investissement s'inscrit dans la logique du plan gouvernemental. Est-ce une volonté de votre part ?

GDE : Naturellement, et j'agis auprès du gouvernement pour que la dimension touristique soit mieux prise en compte dans le plan de relance. On oublie trop souvent que le tourisme est un atout majeur pour l'économie de notre pays. Pour revenir à Agde, je sais que certains, peu nombreux à vrai dire, considèrent que la conjoncture actuelle n'a que peu de conséquences au niveau local. Je viens, en décrivant la situation, de démontrer le contraire et laisse donc nos concitoyens apprécier comme il se doit ce type d'analyse. D'autres, qui sont d'ailleurs parfois les mêmes, estiment que si les recettes diminuent, l'investissement doit en faire autant et la gestion municipale se limiter au traitement des affaires courantes. C'est un choix qui est respectable mais dont il faut assumer les conséquences.



Gilles D'Ettore avec Claude Baland
le nouveau Préfet de Région



La réhabilitation du Moulin des Evêques va être achevée cette année

Car ce sont souvent les mêmes qui nous disent que la revitalisation du Cœur de Ville ne va pas assez vite, que la modernisation de nos infrastructures touristiques est devenue une nécessité urgente, que nombre de nos voiries sont encore dégradées, que sais-je encore tellement la liste des actions qu'il reste à conduire sur notre territoire

est importante. C'est naturellement conscient de cela et fort des très nombreuses réalisations qui ont été menées à bien tout au long des dernières années dans chacun des quartiers de notre Archipel que nous faisons aujourd'hui le choix de l'investissement, d'un investissement respectueux de nos équilibres financiers mais d'un investissement suffisamment conséquent pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens et préparer l'avenir des générations futures.

Entrons, si vous le voulez bien, dans le vif du sujet et abordons une question qui préoccupe l'ensemble des Agathois et qui porte sur le devenir du Cœur de Ville.

GDE : J'ai la conviction, comme beaucoup d'entre nous, que le Cœur de Ville doit être considéré pour notre cité non plus comme une charge mais comme un atout pour son développement. Toutefois, j'ai aussi la certitude que sa redynamisation ne peut découler d'une renaissance de ce qui a été et qu'il serait illusoire de vouloir recréer le passé à l'identique.

Le Cœur de Ville, tel qu'il a vécu jusqu'au milieu des années 80, était le lieu de toutes les convergences, là où résidait une majorité d'Agathois, là où se développaient les commerces les plus importants, là enfin où l'activité administrative s'exerçait. Notre territoire est aujourd'hui différemment structuré, beaucoup d'entre nous ont choisi de résider sur la bande littorale ou dans les nouveaux quartiers qui se sont développés. Les nouveaux modes de consommation ont entraînés, ici comme ailleurs, la création de grandes surfaces et le déplacement de l'activité commerciale. Enfin, avec la décentralisation et le renforcement des prérogatives municipales, les services administratifs, notamment ceux de la Ville, ont du s'installer dans des bâtiments plus adaptés.

C'est une réalité qu'il ne sert à rien de contester mais qu'il faut au contraire prendre en compte si l'on veut trouver les solutions qui doivent nous permettre de redonner sur des



bases nouvelles le rayonnement qu'il mérite à notre Cœur de Ville. C'est le sens du projet défini lors du précédent mandat et qui sous l'intitulé "Cœur d'Archipel : un héritage millénaire et un projet d'avenir" a été consacré récemment dans le cadre du Concours National des Villes avec l'obtention d'un prix spécial sur la thématique du Patrimoine, de la Culture et du Tourisme.

Une nouvelle porte d'entrée touristique pour le Cœur de Ville

Quels sont les projets qui en Cœur de Ville vont être lancés ou menés à bien dès cette année ?

GDE : Notre stratégie de réhabilitation du centre ancien est intimement liée à la requalification de l'ensemble de notre offre touristique à laquelle il doit apporter une identité mieux enracinée.

C'est pourquoi, une étude de maîtrise d'œuvre va être réalisée pour assurer l'implantation et l'aménagement d'un véritable pôle d'accueil et d'information touristique dans l'ancienne Trésorerie. L'Office de Tourisme constituera ainsi, à l'achèvement des travaux qui devraient intervenir fin 2010, la porte d'entrée touristique de notre centre ancien. Je rappelle que sur ce projet, dans un souci de synergie et de meilleure valorisation de notre patrimoine nous avons décidé de réunir sur un même site outre l'accueil touristique, la vitrine des Métiers d'Art, une salle d'exposition pédagogique sur le patrimoine agathois et enfin un lieu d'exposition artistique.

Les aménagements concernant les abords du Fleuve vont continuer à être menés après la libération emblématique des quais de la Marine intervenue en 2007. Ainsi, tout au long des deux prochaines années, va être mis en œuvre, avec le concours de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, le Plan Façade relatif aux immeubles vitrines des quais. Il s'agit de proposer aux propriétaires un dispositif financier fortement incitatif puisque autorisant un taux de subvention doublé par rapport au droit commun. L'embellissement des abords du Fleuve va se poursuivre avec l'ensemble des aménagements qui vont venir parachever la rénovation du Moulin des Evêques, dont la salle des Fêtes sera, je le rappelle, inaugurée cette année. Ces aménagements vont concerner tout particulièrement les espaces publics périphériques avec mise à jour des anciennes arches, la création d'une lame d'eau et d'un parvis en dalles de basalte et enfin une mise en valeur, par la lumière, du bâti proprement dit.



La requalification du quartier de la gare va permettre de valoriser nos potentialités touristiques



Concernant toujours le patrimoine, la réhabilitation du château Laurens va se poursuivre, comme on peut le constater actuellement, avec les travaux de toiture qui sont réalisés.

Une activité touristique donc qui se fonde sur la valorisation de notre patrimoine architec-

tural mais aussi sur la dynamisation de l'activité culturelle. L'an dernier, la nouvelle Ecole de Musique a ouvert ses portes au cœur de notre cité connaissant depuis un succès grandissant puisque le nombre de ses élèves ne cesse de croître. Cette réalisation sera parachevée cette année avec l'aménagement de la place Conesa destinée à devenir un véritable espace public privilégiant l'échange, le lien social et la convivialité.

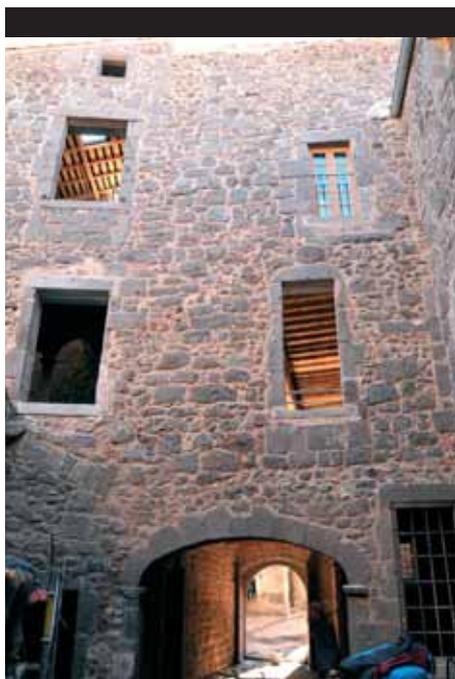
Enfin, j'ai demandé aux services d'élaborer un projet pour la reconversion du cinéma Richelieu en espace de création et de représentation artistique afin que des travaux puissent y être réalisés.

La réhabilitation du Cœur de Ville est fondée aussi sur le développement d'une offre d'habitat contemporain. Quels sont les dispositifs mis en place et vont-ils évoluer ?

GDE : Il nous faut en effet développer l'offre d'habitat en rénovant le patrimoine ancien. C'est le sens des nombreuses actions que nous allons continuer à conduire en 2009 dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU), opération qui fait aujourd'hui référence et qui est fréquemment saluée par les services de l'ANAH pour son exemplarité.

Par ailleurs, cette année devrait nous permettre de mieux cibler les actions engagées dans le cadre du Périmètre de Restauration Immobilière autour de sept îlots définis comme stratégiques pour la réhabilitation de notre Cœur de Ville. Seront ainsi privilégiés les sites suivants : la rampe de la Poudrière, la place de la Glacière, la rue Saint-Sever, la rue de l'Amour, le square Picheire, la rue Terrisse et la rue Saint-Vénuste.

Etant entendu que les premiers résultats de la mise en œuvre de ce dispositif lancé il y a cinq ans devraient aboutir cette année avec notamment l'achèvement des travaux concernant l'Hôtel Barrier qui constitue un élément important de notre patrimoine bâti en Cœur de Ville. J'attends de ces premières réalisations, qui interviennent après un long processus, qu'elles produisent un effet de levier et créent une dynamique de réhabilitation associant de nouveaux investisseurs.



La toiture du Salon de Musique du château Laurens

La rénovation de l'Hôtel Barrier, l'un des joyaux patrimonial du Cœur de Ville



Visuel du futur square Pierre Lattes

Au-delà de la revitalisation du Cœur de Ville à laquelle il doit contribuer, le quartier de la gare semble être devenu un enjeu d'aménagement majeur de notre Cité. Qu'en est-il précisément ?



Gilles D'Ettoire en discussion avec la ministre de l'Economie Christine Lagarde

GDE : L'analyse de l'organisation urbaine autour du Cœur de Ville laisse apparaître clairement que le quartier de la gare, situé à l'ouest du Fleuve, a été peu pris en compte lors du développement du territoire communal ces vingt dernières années.

Dès lors, il nous a semblé important de requalifier ce secteur, en l'intégrant mieux au centre ancien. En effet, outre l'accès aux réseaux ferré et routier qu'il autorise, cet espace fait le lien avec le Canal du Midi et là encore, des potentialités touristiques qu'il nous faut mieux valoriser. L'avenir du Cœur de Ville passe par ce repositionnement au sein d'un territoire élargi et organisé à partir d'un véritable pôle d'échange intermodal, susceptible de renforcer son attractivité. Dans ce cadre nous allons cette année réaliser en partenariat avec Réseau Ferré de France (RFF) et le Conseil Général une étude relative au réaménagement du passage à niveau afin qu'il soit mis un terme aux perturbations de la circulation et aux risques qu'il génère. Je suis d'ailleurs intervenu directement auprès du ministère du Développement Durable pour que le dossier relatif à ce passage à niveau classé préoccupant

puisse être traité dans les plus brefs délais. Ce qui est désormais le cas avec des résultats, en termes de réalisation, qui devraient être relativement rapides eu égard à l'antériorité du problème.

Cinq priorités pour un aménagement harmonieux des Cayrets

Venons-en au quartier des Cayrets qui s'est retrouvé au cœur des débats lors du dernier scrutin municipal. Quelles décisions avez-vous prises concernant l'achèvement de son aménagement ?

GDE : Il ne s'agit pas aujourd'hui de revenir une énième fois sur les origines et les conditions de mise en œuvre de cet aménagement. Il nous faut désormais résolument nous tourner vers l'avenir et permettre à ce quartier de se structurer de manière équilibrée afin que les nombreux résidents qui ont choisi d'y vivre puissent en être pleinement satisfaits. Dès le lendemain des élections, j'ai demandé aux élus compétents ainsi qu'aux services de concentrer une partie de leur réflexion sur les décisions à prendre et les réorientations à mettre en œuvre. De ce travail ont émergé cinq principes destinés à guider notre action pour ce qui va constituer la deuxième phase de son aménagement.

Ces principes, je les rappelle, il s'agit de limiter la hauteur des opérations immobilières restant à réaliser notamment sur la partie ouest du quartier afin de rééquilibrer la nature de l'habitat entre résidences individuelles et résidences collectives. Ce sera l'un des objectifs du Plan Local d'Urbanisme dont la révision générale vient d'être



La route de Rochelongue sera réaménagée en 2009

200 lits de maison de retraite seront proposés aux Agathois avec à la clé une centaine de créations d'emplois



La maison de retraite des Cayrets

lancée et qui nous permet dès à présent de surseoir à statuer sur les demandes de permis de construire ne correspondant pas aux orientations fixées.

La deuxième priorité concerne le réaménagement de la route de Rochelongue dont la dangerosité faisait l'objet depuis de nombreuses années de la préoccupation de tous. Cette voie de circulation majeure est désormais sécurisée après les travaux qui y ont été réalisés en fin d'année dernière. Et en 2009, l'ensemble des aménagements qui vont y être entrepris va permettre l'embellissement de cet axe routier avec des réalisations paysagères et la création d'une voie de circulation douce.

Troisième principe d'aménagement : l'aménagement de squares ayant vocation à assurer par la présence d'espaces naturels de respiration propre à renforcer le lien social dans le quartier. Cette année, nous allons ainsi créer un premier square rue Pierre Lattes, tandis que des travaux d'aménagement seront effectués rues de la Citrine et Jacques Chaban-Delmas.

Par ailleurs, des voies de circulations douces seront réalisées notamment grâce à la décision que nous avons prise de favoriser les circulations à sens unique des automobiles et ce afin de dégager l'emprise nécessaire à la création de chemins piétonniers, de pistes cyclables ou même d'espaces verts. Ainsi, le quartier des Cayrets sera le premier de la commune à être intégralement doté de voies douces.

Enfin une maison de retraite va bientôt voir le jour au cœur du quartier.

A ce propos, la demande en termes d'accueil et d'hébergement pour les personnes en situation de dépendance se fait de plus en plus pressante. Où en sont les projets de maisons de retraite que vous souhaitez voir réaliser ?

GDE : Ce dossier, qui est porté par la mutuelle du Bien Vieillir, bénéficie désormais d'une notification d'aide de l'Etat au titre du PRIAC, le permis étant en cours d'instruction et les études pour la constitution du dossier d'appel d'offre en train d'être réalisées. Le chantier devrait donc démarrer dès cette année au dernier trimestre pour une mise en service de l'établissement qui pourra intervenir fin 2010. Je rappelle que cet établissement comptera 65 lits et constituera un équipement de santé qui, situé à proximité de ceux déjà implantés autour du Centre de Soins Polyvalents, jouera un rôle structurant pour l'ensemble du quartier des Cayrets. Au Capiscol, la réalisation d'une maison de retraite est à l'étude dans l'attente de l'attribution du PRIAC à partir de laquelle pourra être fixé le calendrier prévisionnel définitif. En toute hypothèse, les travaux devraient démarrer en 2010 pour une mise en service courant 2012 et là encore afin d'accueillir 65 résidents. Enfin, concernant la reconstruction de la maison de retraite des Oliviers sur le site de l'ancien hôpital, un architecte vient d'être désigné. Les études de conception et les procédures de mise en concurrence devraient conduire à un démarrage des travaux dès le début de l'année 2010 avec une ouverture de l'établissement courant 2012. Ainsi à cette date, ce ne sont pas moins de 200 lits de maison de retraite qui seront proposés aux Agathois. Ce qui permettra, d'une part, de répondre à leurs besoins grandissants en matière de prise en charge de la dépendance liée à l'allongement de la durée de vie et d'autre part de créer près d'une centaine d'emplois sur la commune.



La future maison de retraite des Oliviers va être reconstruite sur son emplacement initial



Un Parc Méditerranéen de la Mémoire va être aménagé aux Champs Blancs

Autre projet qui a fait l'objet de nombreux débats cette année : le Centre Aquatique. Où en est-on de sa réalisation et quelle est de manière plus globale votre projet pour l'ensemble des Champs Blancs ?

GDE : Je l'ai souvent souligné, le site des Champs Blancs qui se trouve au barycentre de notre commune a un rôle majeur à jouer en terme de cohésion territoriale, sa situation géographique lui permettant d'être un véritable lieu de convergence pour l'ensemble des Agathois. L'an dernier, nous avons inauguré le nouveau stade de rugby et le Groupe Scolaire du Littoral. En 2009, le 20 mars précisément, la première pierre du Centre Aquatique va enfin pouvoir être posée. C'est un projet qui, vous le savez, me tient particulièrement à cœur et dont la réalisation est très attendue par une large partie de la population. Je ne vais pas aujourd'hui vous décrire à nouveau les nombreuses activités qu'il va proposer. Je veux simplement rappeler une nouvelle fois qu'il ne s'agit pas là de créer une simple piscine mais de doter notre cité d'un équipement structurant pour les résidents de l'ensemble de notre territoire intercommunal mais aussi pour l'activité touristique qui tend de plus en plus à s'étendre sur les ailes de saison.

L'aménagement des Champs Blancs ne sera pas pour autant achevé puisque nous avons la volonté de réaliser en son sein, avant la fin de ce mandat, un Parc Méditerranéen de la Mémoire qui viendra renforcer le caractère naturel de ce site qui s'inscrit dans ce que nous avons appelé le Poumon Vert de la commune et qui permettra à chaque Agathois de venir symboliquement planter un arbre. Un geste qui sera éco-citoyen et qui traduira bien l'enracinement de chacun d'entre-nous dans ce territoire auquel nous sommes tous, quelles que soient nos opinions, particulièrement attachés. Enfin, nous allons entamer la première tranche de réalisation de la ceinture verte qui en comprendra deux autres et permettra de mieux desservir et d'embellir l'ensemble de l'espace que constituent les Champs Blancs.

Changeons complètement de sujet, vous êtes en tant que Député particulièrement impliqué sur les questions de pêche, quelles sont sur Agde les actions que vous entendez mener pour soutenir cette activité ?

GDE : La préservation de l'environnement sera en effet cette année encore une des priorités de l'action municipale avec la réalisation d'un ouvrage conséquent propre à assurer la protection des espèces et le maintien de la biodiversité sur notre littoral. L'immersion de récifs artificiels à laquelle nous allons procéder sera ainsi de nature à reconstituer la ressource halieutique, ce qui, au-delà de la démarche écologique, représente sur le plan économique une nécessité pour le maintien des activités de pêche. Nous sommes là clairement et de manière très explicite, dans ce que l'on qualifie aujourd'hui de Développement Durable. De plus, d'importants travaux vont être réalisés à la Criée en partenariat avec le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée. Ils consisteront en la restructuration et l'extension des quais afin de permettre à l'ensemble de la flotte de pêche de stationner sur le site et d'offrir aux pêcheurs de meilleures conditions de travail.



La modernisation de la Criée avec l'extension des quais



Au Grau d'Agde la reconstruction des pontons va être engagée

La valorisation du Grau d'Agde passe par un regroupement des services publics sur un même site

Vous êtes très attentif, à ce que le Grau d'Agde ne soit plus comme par le passé le grand oublié en matière d'investissements. Quels sont ceux qui seront engagés dès cette année ?

GDE : En premier lieu ceux qui permettront la reconstruction des pontons sur l'Hérault rendue nécessaire pour des raisons de sécurité. Cela permettra en outre de développer à terme un accueil fluvial mis en réseau avec le Cœur de Ville et le Cap d'Agde. En effet, promouvoir les circulations douces par voies navigables doit constituer pour Agde un enjeu à la fois écologique et économique susceptible par ailleurs de renforcer notre cohésion territoriale et notre attractivité touristique.

La valorisation du Grau d'Agde passe aussi par une meilleure organisation des services publics qui s'y trouvent avec leur regroupement en un lieu unique. Nous avons ainsi l'intention de réunir en un même bâtiment les services de la Mairie annexe, de la Police Municipale, de la Poste et du futur pôle d'accueil touristique que nous souhaitons mettre en place. Plusieurs hypothèses sont actuellement à l'étude et nous procéderons, dès cette année, aux acquisitions nécessaires à la réalisation de cette opération.

Enfin, nous continuerons à mettre en œuvre sur la bande littorale, désormais résidentialisée, notre programme pluriannuel d'extension des réseaux d'assainissement, d'amélioration de l'éclairage public et de réfection des voiries. Ce sera tout particulièrement le cas au cœur de l'espace délimité par le chemin de Guiraudette, le chemin de Baluffe et le bord de mer. Ce programme, qui s'accomplit depuis plusieurs années, nous permet de combler, à chaque exercice budgétaire, le retard qu'avait pris le développement des réseaux par rapport à l'aménagement du quartier.

Nous allons relever le défi de la qualité avec une montée en gamme de nos infrastructures touristiques

Le Cap d'Agde va bientôt fêter ses quarante ans. Malgré le poids des ans qui pèse sur certaines de ses infrastructures et plus conjoncturellement la situation économique et sociale que nous connaissons, comment conserver à notre destination toute son attractivité ?

GDE : En effet, le Cap d'Agde est depuis presque 40 ans, puisque c'est l'année prochaine que nous fêterons, comme vous le rappelez à l'instant, cet anniversaire, le moteur économique de notre territoire. Née avec la Mission Racine, notre offre touristique était, comme chacun sait, initialement destinée à l'ensemble des populations qui traversait notre région pour rejoindre l'été venu la Costa Brava. Cet objectif a été parfaitement atteint puisque nous sommes devenus l'une des plus importantes stations balnéaires de Méditerranée avec 15 millions de nuitées comptabilisées chaque année. Aujourd'hui, nous le ressentons bien, le défi que nous avons à relever touche à la qualité de nos prestations et à la montée en gamme de nos équipements. En effet, en 40 ans, nombre de nos infrastructures ont vieilli ou ne sont plus en adéquation avec les demandes nouvelles des clientèles. C'est ainsi, que le marché du haut de gamme constitue désormais pour nous une réelle opportunité à saisir. Les analyses auxquelles nous avons pu procéder démontrent qu'une clientèle à fort pouvoir d'achat est de plus en plus attirée par le Cap d'Agde sans pour autant toujours trouver les capacités,

notamment d'hébergement, adaptées à leurs attentes. Il nous appartient donc, aujourd'hui, en partenariat avec l'ensemble des professionnels du tourisme qui sont les premiers à contribuer à l'image de notre destination mais aussi avec de nouveaux investisseurs, d'agir pour faire évoluer nos produits et renouveler suffisamment notre offre pour qu'elle puisse être pleinement concurrentielle dans le contexte international dans lequel elle évolue désormais.

Pour répondre à cette exigence, deux grands projets seront lancés et menés à bien durant ce mandat. Le premier concerne le Centre-Port qui est le cœur historique de la station et qui a conservé la densité commerciale la plus importante. Le second concerne le réaménagement complet de l'Île des Loisirs qui incarne longtemps l'image festive du Cap d'Agde mais qui est aujourd'hui pour une large part en friche et ne contribue plus en conséquence à la valorisation de la station.

La réhabilitation du Centre-Port va faire émerger un véritable cœur de station

Concernant le Centre-Port quels sont les axes d'intervention que vous avez retenus ?

GDE : Le projet relatif au Centre-Port constitue une priorité qui répond désormais à une urgence. En effet, les quais ont besoin d'être réhabilités et par là même requalifiés puisqu'ils jouent toujours le rôle de vitrine du Cap d'Agde. Ainsi cette année, une étude de maîtrise d'œuvre va être réalisée afin de définir précisément l'ensemble des travaux qui devra être effectué. Dès à présent, trois axes d'intervention ont été définis. Le premier, nous en avons déjà débattu avec l'ensemble des acteurs concernés, a pour ambition de permettre une meilleure régulation du stationnement sur le pourtour du Centre-Port.



C'est pourquoi, dès cette année, les parkings vont être réaménagés afin d'être tarifés et sécurisés. Pour ce qui concerne la tarification, j'ai déjà largement précisé les modalités pour lesquelles nous avons opté avec un stationnement payant durant les seuls mois d'été et une première heure totalement gratuite pour permettre à tout un chacun et notamment aux Agathois de continuer à y faire leurs courses sans contributions supplémentaires. Il reste que les importantes difficultés de stationnement liées aux voitures ventouses et à la faible rotation des véhicules rendaient l'accès au site de plus en plus complexe. Il était donc de notre responsabilité de prendre les dispositions qui s'imposaient chaque année un peu plus.

Deuxième priorité, la requalification du bassin 5 afin de lui permettre d'accueillir des bateaux de grande plaisance et de libérer un espace navigable le long du quai Jean Miquel, ce qui autorisera l'organisation d'animations nouvelles et plus spectaculaires. Cette opération qui devrait intervenir au lendemain de la saison estivale, nécessitera au préalable la réalisation d'un port à sec

dont il reste à choisir le lieu d'implantation. En effet, seul cet équipement nouveau permettra le transfert et l'accueil des bateaux de moins de cinq mètres.

Enfin, les grands chantiers à lancer sur le Centre-Port le seront à partir des résultats de l'étude effectuée cette année et permettront en premier lieu de réhabiliter les quais proprement dit, de réaménager les liaisons piétonnes entre l'avenue des Sergents et le quai Miquel et d'achever le grand espace public qui permettra de faire la jonction entre les quais, la place du Barbecue et la place Terrisse faisant ainsi émerger un véritable cœur de station.



L'île des Loisirs doit réaffirmer sa vocation économique

Vous avez de grands projets pour le réaménagement de l'île des Loisirs pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

GDE : Là encore, une étude va être réalisée cette année avec pour ambition d'envisager toutes les hypothèses d'aménagements susceptibles de redonner à cet espace stratégique tout le rayonnement qu'il autorise. Je tiens, en effet, à ce qu'aucun tabou ne vienne entraver la réflexion que nous devons engager et conduire rapidement pour permettre un

début de mise en œuvre de l'ensemble de ce dossier dès 2010. Ainsi, nous nous devons d'envisager les hypothèses qui pourraient conduire naturellement en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés de certaines activités vers d'autres lieux situés nécessairement au sein même de la destination. Toutefois, l'île des Loisirs doit conserver sa vocation première qui est d'être, aux côtes du village naturiste, l'un des moteurs économiques de la station. Ainsi, nous souhaitons voir s'implanter de nouvelles activités à forte valeur ajoutée et correspondant à une montée en gamme, qu'il s'agisse d'équipements type thalassothérapie ou d'hôtels de standing ces derniers étant trop peu nombreux au Cap d'Agde. Enfin, ce réaménagement qui nécessitera l'intervention d'investisseurs dotés d'une forte capacité financière devra être pensé avec son environnement immédiat, qu'il s'agisse de l'espace qui court du parking du Grand Large jusqu'à la

plage Richelieu et dont la vocation pourrait être de promouvoir de nouvelles formes de loisirs ou encore du Golf dont nous avons programmé l'extension. Celle-ci pourrait en effet permettre d'asseoir un peu plus la nouvelle notoriété dont bénéficie désormais cet équipement mais aussi de contribuer à la reconfiguration de l'entrée de la station, l'agrandissement pouvant se faire selon des considérations intégrant pleinement la problématique du Développement Durable sur le site de l'ancienne décharge.

Enfin, cette année, va être lancée la révision du Plan d'Occupation des Sols, opération qui dessinera le visage quasi définitif de notre territoire.

GDE : Cette révision va en effet permettre de définir très précisément la stratégie de la Ville en matière d'aménagement de son territoire pour les dix années qui viennent. Etant entendu, que les grands objectifs que nous poursuivons sont déjà clairement identifiés : la volonté d'une urbanisation maîtrisée respectueuse des grands équilibres et du caractère particulier de notre

cité, l'amélioration des communications intra et inter urbaines avec la préservation des espaces naturels intermédiaires, la restructuration de certains espaces stratégiques à forts enjeux économiques comme l'île des Loisirs ou le quartier de la gare, enfin la réhabilitation du centre historique d'Agde dans le cadre d'une démarche globale.

La procédure de révision

sera menée dans la plus large concertation sur une période prévisionnelle de vingt huit mois, ce qui nous conduira vers une approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme aux alentours du printemps 2011.



Gilles D'Ettore avec Luc Châtel, le Secrétaire d'Etat à la Consommation



LES VOEUX

du Député-Maire d'Agde et du Conseil Municipal

UN HOMMAGE CHALEUREUX RENDU A HUIT PERSONNALITES AGATHOISES

C'est accompagné de l'ensemble de son équipe municipale que le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a accueilli mercredi 21 janvier dans la salle des Fêtes, les très nombreux Agathois, plus d'un millier, qui s'étaient déplacés pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Plusieurs personnalités de la région étaient présentes, dont le Sous-Préfet de Béziers Bernard Huchet, le Président de la CCI de Béziers-Saint-Pons Daniel Galy, le Maire de Sète François Commeinhes ainsi que de nombreux élus des environs. Cette manifestation a été cette année l'occasion de mettre à l'honneur des hommes et des femmes dont l'engagement bénévole a été mobilisé au service de notre Cité.

Jeannine Théodule, Agathoise depuis 1991, qui s'est très vite intégrée à sa commune d'adoption en rejoignant l'association BADJ dont elle est aujourd'hui la trésorière. "A travers vous je tenais aussi à saluer tous les bénévoles du BADJ pour leur implication dans cette association".

Jean-Marc Braat dit Marc, responsable des Restos du Cœur de l'Antenne d'Agde, dont il est l'un des bénévoles depuis 1997.

Raymond Carré, membre de nombreuses associations dont le Collectif AGATHON qui œuvre pour le téléthon et la lutte contre la mucoviscidose.

Alain Alazet, dont la famille est installée sur Agde depuis plusieurs générations. Joueur dès l'âge de 16 ans, il a gagné le Trophée du Languedoc en 1979.



Il est depuis plus de 40 ans trésorier de la SNJA et depuis 9 ans un des plus actifs bénévoles des Restos du Cœur.

Robert Mouysset "tous les Agathois le connaissent. Depuis plus d'un siècle sa famille a une entreprise de peinture sur Agde. Nous voulions l'honorer car il a repeint bénévolement la Vierge de l'Agenouillade lui redonnant ainsi un nouvel éclat".

Hubert Costes, qui après avoir été joueur puis dirigeant du Racing Club Agathois dans les années 60 ainsi que Conseiller Municipal dans les années 80, a participé en 1988 à la création de l'Union Nationale des Combattants section Agde dont il fut durant plusieurs années le Président. "Il a été aussi Président du Comité des Fêtes dont je tiens à saluer, à cette occasion, l'engagement de l'ensemble des bénévoles".

Francis D'Isernia, "qui est un peu le symbole du Grau d'Agde. Mousse dès l'âge de 8 ans, puis patron pêcheur depuis 1985, et toujours en activité, sur la barque rose "Le Malvent". Il a découvert, en 1998, au large du Fort Brescou, une tête féminine de bronze supposée représenter Antonia Minor dont il a fait don au Musée de l'Ephèbe et en 2008 il a interprété le personnage principal du film "Vague à l'Âme", de Paul Rouquette".

Antoine Catanzano "Il incarne à lui tout seul bien des aspects de notre Cité". Après avoir passé son enfance dans le quartier de la Marine, il a été marin pêcheur aux côtés de son père. En 1972, il a acheté son premier commerce "La Casa Pépé", puis est devenu l'un des pionniers du Cap d'Agde. Sportif averti, il a été le premier Agathois à gagner en 1978, la coupe de France poids Moyen. Membre fondateur du ROA, dont il fut le Président durant de nombreuses années, et au sein duquel il est très toujours actif, il a été Conseiller Municipal de 1983 à 1989.

CEREMONIE DE VOEUX

aux acteurs du Tourisme

Le COLONEL MOUTARDE à L'HONNEUR



Le visage jusqu'alors inconnu
du Colonel Moutarde

La cérémonie de vœux aux acteurs du Tourisme, qui a eu lieu le vendredi 23 janvier à la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de la Vice-présidente de l'Office et Conseillère Municipale Marion Maerten et de son Directeur Christian Bèzes, a été comme chaque année l'occasion pour ce dernier de présenter aux nombreux professionnels du tourisme présents les grands axes choisis en matière de marketing, de communication ou encore d'animation touristique.

Avec constamment à l'esprit la réussite de l'innovation afin d'anticiper les mutations des marchés touristiques pour mieux s'adapter aux attentes des clients qui deviennent de plus en plus exigeants. "Internet est devenu aujourd'hui, comme l'a souligné Christian Bèzes, un outil indispensable à l'Office de Tourisme du Cap d'Agde particulièrement en matière de réservation et de communication.

Dans cette optique, il est indispensable que le site www.capdagde.com apparaisse en tête de liste des moteurs de recherches et c'est pourquoi nous allons fortement investir cette année dans le référencement du site". Puis, Gilles D'Ettore, en sa qualité de Président de l'Office de Tourisme, a tenu à saluer le professionnalisme du personnel de cet Office quatre étoiles. Il a ainsi rappelé que "le Cap d'Agde va fêter l'année prochaine ses 40 ans ce qui nous impose d'œuvrer afin de renforcer la qualité de nos infrastructures touristiques qui constituent le moteur économique de notre Ville".



Pour conclure, Gilles D'Ettore a souhaité à l'assemblée des vœux remplis d'énergie. "En 2009, nous devons tous mobiliser, pour que le Cap d'Agde reste la station Capitale !".

Une transition réussie puisque pour terminer la soirée en beauté, le public a eu le bonheur de découvrir, enfin, le visage du Colonel Moutarde, artiste qui est à l'origine de tous les dessins qui ont servi de support de communication touristique de notre station depuis quatre ans. Gilles D'Ettore qui s'est dit ravi de rencontrer une dessinatrice "dont on admire le grand talent" a remis "simplement et chaleureusement" au Colonel Moutarde la médaille de la Ville d'Agde pour sa contribution à la promotion de notre destination. Enfin, chaque année, la cérémonie de vœux est l'occasion de remettre à deux associations les gains récoltés suite à la tombola organisée lors du dernier bain de l'année, le 31 décembre au Village Naturiste. Ainsi, Gaby Ruiz, Président de l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste et Conseiller Municipal délégué à l'Animation a eu le plaisir de remettre deux chèques, d'un montant de 330 euros chacun, à Raymond Carré, un des bénévoles du Téléthon ainsi qu'à Jean-Marc Braat, Président des Restos du Coeur d'Agde.

> Le saviez-vous ? <

La soirée a pris fin avec l'annonce des résultats du concours des illuminations de Noël 2008 auquel plus de 65 particuliers et commerçants ont participé cette année.

Résultats pour les particuliers

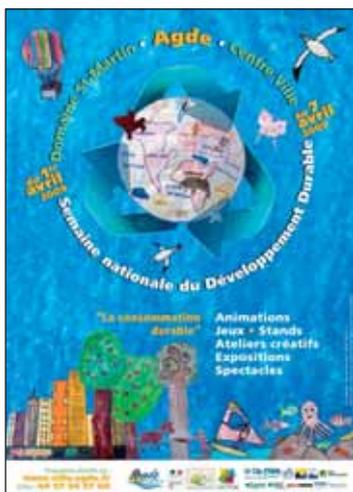
- 1^{er} prix - Thierry Bonsignour, Le Grau d'Agde
- 2^{ème} prix - Jacques Dumont, Le Cap d'Agde
- 3^{ème} prix - Thérèse Barrot, Agde

Pour les commerçants

- 1^{er} prix - le restaurant "Les Halles", Le Cap d'Agde
- 2^{ème} prix - la boutique "L'atelier des Elfes", Le Grau d'Agde
- 3^{ème} prix - la boutique "Vesta", Agde

La semaine du Développement Durable

La VILLE D'AGDE s'engage



Du 1^{er} au 7 avril prochain se tiendra partout en France la Semaine du Développement Durable dont le thème cette année est "la consommation durable". Cette manifestation a pour objectif de faire prendre conscience au citoyen qu'il est

un acteur essentiel du développement durable et qu'il peut aisément passer à l'acte. A ce sujet, Jean Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire déclare "Un an après le Grenelle Environnement et au moment où nous connaissons un contexte économique difficile, un nouveau modèle de croissance verte s'impose. Pour le soutenir et relever les défis sociaux et environnementaux de notre siècle, nous devons passer à l'acte et consommer autrement". La Ville d'Agde dans son projet communal de Développement Durable développe des actions éducatives et de sensibilisation. Dans ce cadre, elle a choisi de prendre part cette année à cet événement. Tout au long de la semaine, les Agathois pourront participer à diverses animations et ce tout particulièrement le week-end du 4 et 5 avril. Du côté des écoles de la Ville de nombreuses activités seront proposées aux enfants, tant sur les temps scolaires que périscolaires. Nous vous invitons à découvrir le programme de cette semaine dédiée au Développement Durable.

Du côté du public...

Dès le 23 mars et jusqu'au 4 avril 2009

Atelier de réalisation d'une sculpture monumentale Développement Durable en partenariat avec le SICTOM Pézenas-Agde et Eco-Emballages, le Comité des Fêtes, le pôle Age d'Or et le Conseil Municipal des Jeunes.

Du lundi 30 mars au 2 avril 2009, 18h30

Salle des Fêtes Agde

Exposition Parcours

"Sois un éco-consommateur"

Inauguration le lundi 30 mars 2009 à 18h30.

Mercredi 1^{er} et samedi 4 avril 2009

Place du Jeu de Ballon

Sculpture monumentale

Site des Métiers d'Art

Ateliers créatifs.

Participation du public.

Du 1^{er} au 7 avril 2009

Maison des Savoirs

- **Exposition "La Ville d'Agde et ses engagements pour le Développement Durable"**

Une exposition des engagements de la Ville d'Agde en faveur du Développement Durable. Le public pourra également effectuer le calcul de son empreinte écologique.

- **Exposition "Agde vue d'en haut"**

Une exposition composée de superbes photographies aériennes de la Ville d'Agde.

- **Exposition "Autour de la Méditerranée"**

Proposée par le Département Sport Jeunesse Loisirs, cette exposition met en avant le travail réalisé par les participants au défi SLAM sur le Développement Durable.

Inauguration le mercredi 1^{er} avril 2009 à 16h30.

- **Exposition "La consommation durable"**

Proposée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Mercredi 1^{er} avril 2009 à 21h
Maison des Savoirs

Spectacle audiovisuel "De l'astronomie à l'écologie : des étoiles et des hommes" d'Hubert Reeves suivi d'une conférence animée par Benoît Reeves

Spectacle en deux parties qui nous aide à mieux comprendre ce qui s'est passé et ce qui se passe en ce moment au niveau planétaire.

Jeudi 2 avril 2009

Déjeuner bio proposé par la SOGERES dans les crèches, les écoles, les foyers et dans le cadre du portage de repas à domicile.

Samedi 4 avril 2009

Promenade de 6h à 14h

Organisation d'un marché des produits du terroir.

Le grand rassemblement du Développement Durable en Cœur de Ville de 17h à 20h

Place du Jeu de Ballon : à l'initiative du SICTOM Pézenas-Agde dans le cadre des "Recyclades", rassemblement national en faveur du tri, du recyclage et de l'environnement sous le patronage d'Eco-Emballages. Dernières étapes de la fabrication d'une sculpture monumentale réalisée à partir d'emballages ménagers recyclables sous la direction artistique d'une plasticienne du Site des Métiers d'Art et des artistes en herbe.

Place du 18 Juin : inauguration des voies douces du Cœur de Ville. Tous à vos vélos !

• Arrivée en musique de la sculpture monumentale devant la Maison du Cœur de Ville.

Galerie de la Perle Noire : vernissage de l'exposition artistique autour du Développement Durable avec des œuvres de créateurs du Site des Métiers d'Art. Exposition visible du 4 avril au 6 juin 2009.

Parvis de la Maison du Cœur de Ville.
Apéritif Développement Durable.

Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009

Le Développement Durable au Domaine Saint-Martin de 10h à 16h

Parcours balisé

Un grand nombre d'animations inter-générationnelles seront organisées autour de la thématique de "la consommation durable". L'idée est de se rendre sur le site en utilisant des moyens de déplacements doux : à pied, à vélo, en utilisant les navettes gratuites mises à disposition par la Ville en partenariat avec Keolis. Navettes gratuites de 9h30 à 16h30 :

- Agde : arrêt Ecole Anatole France / Domaine Saint-Martin
- Grau d'Agde : arrêt parking Eglise
- Cap d'Agde : arrêt Les Tenilles (près Aqualand)

Domaine Saint-Martin
Parking au rond-point de Saint-Martin.

En cas de difficultés pour vous rendre sur le site, téléphonez au 04 67 94 67 64



Vol de montgolfières

Si les conditions météorologiques le permettent, le public pourra assister au vol majestueux de montgolfières afin d'admirer Agde et ses alentours sous un angle inhabituel. Une petite participation financière sera demandée pour avoir le privilège d'effectuer une ascension en ballon. La somme récoltée sera reversée au profit d'actions menées par le Conseil Municipal des Jeunes.

Expositions, jeux, stands et ateliers créatifs

- Exposition proposée par l'Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde (ADENA) sur le milieu marin.
- Présentation des actions menées par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée dans le domaine du Développement Durable par les animateurs nature du service environnement, qui s'appuieront sur des panneaux, supports multimédias, jeux, maquettes, ...
- Présence stand loueurs et vendeurs de véhicules, vélos et voitures électriques (essais, locations, démonstrations).
- Exposition Lyonnaise des Eaux et animations autour de la thématique de l'eau :

- Le bar à eau : l'animation consiste à faire goûter des eaux en bouteilles et l'eau du robinet, afin de les reconnaître.



- L'aquaquizz : il s'agit d'un plateau géant type "trivial poursuit", sur le thème de l'eau.

- Exposition "Respecter les ressources en eau".

- Ateliers de sensibilisation à la problématique des déchets organisés par le SICTOM Pézenas-Agde : découverte du cycle de vie d'un déchet, exposition dédiée au devenir des déchets ménagers...
- Découverte du Mont Saint-Loup et du Mont Saint Martin : circuits balisés pour les VTT ou initiations à la course d'orientation.
- Ateliers jardinage avec le pôle Age d'Or.
- Ateliers de création d'animaux imaginaires, animations autour du tressage, réalisation de mobiles avec différents matériaux recyclés.
- Buvette Développement Durable avec verres réutilisables consignés.

Le + du samedi 4 avril 2009

Journée portes ouvertes Semaine du Développement Durable – Accueil de Loisirs

Le Département de l'Education et son groupe de travail sur le "Développement Durable" a pour mission de sensibiliser les enfants au développement durable et notamment aux problèmes liés à l'environnement. Ainsi, chaque école, sur le temps périscolaire, travaille plus particulièrement sur un thème : l'eau, les énergies renouvelables, la protection de la nature, la pollution, les animaux en danger, le recyclage, la nutrition ...

Les travaux et les objets réalisés seront exposés toute la journée du samedi 4 avril à l'Accueil de Loisirs de St Martin de 10h à 16h. Pour que cette journée pédagogique soit aussi ludique, des jeux, des ateliers, des animations seront proposés. En partenariat avec l'Ecole de Musique, une animation musicale sera donnée le samedi après-midi, par les élèves des classes instrumentales.



Samedi 4 avril 2009 de 9h à 12h

Domaine du Grand Clavelet

Découverte de la Réserve naturelle nationale du Bagnas- ADENA

Découverte du Bagnas, joyau de biodiversité littorale, où l'équipe de l'Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde (ADENA) met en place une gestion durable pour le protéger et le valoriser. L'animation est gratuite avec prêt de matériels d'observation et documentation.

Du dimanche 5 au dimanche 19 avril 2009 de 14h30 à 19h30

Quais du Centre Port au Cap d'Agde

Jeux de Pâques : Ateliers de découverte d'espaces botaniques et jeux quizz "environnement" et "consommation durable".

Le + du dimanche 5 avril 2009

Pique-nique Développement Durable

Faites rimer pique-nique avec écologique en respectant les principes du Développement Durable : vaisselle réutilisable, transports doux, ingrédients de saison, conditionnement et réduction des déchets pour respecter son environnement, tri des déchets. Les participants s'engagent à mettre en œuvre et à respecter ces principes. En véritables "Ambassadeurs du Développement Durable", les membres du CMJ seront là pour livrer et contrôler les bonnes pratiques.

- Visite de la sculpture monumentale
- Ateliers de créations avec des plasticiennes du Site des Métiers d'Art de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Apéritif musical

Informations au 04 67 94 65 21

Dimanche 5 avril 2009 de 9h à 12h

Découverte du Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde et Pêcheurs petits métiers

Rendez-vous à 9 heures au port de pêche du Cap d'Agde (Avant-Port). L'ADENA fournira jumelles et documentation gratuite. Participation de 5€ par personne pour la visite en bateau (départ 10h30 du port de pêche).



Les plus...

• Les Eco-Fonctionnaires

Durant la Semaine du Développement Durable, appel à l'exemplarité et au comportement éco-citoyen des fonctionnaires sur différents sites de la Ville et mesure des effets sur la consommation énergétique.

• Association des commerçants du Cœur de Ville
Distribution de sacs réutilisables dans les commerces de la ville durant toute la semaine.

Du côté des écoles...

Depuis le 5 janvier 2009

A l'occasion de la participation de la Ville à la Semaine du Développement Durable, du 1^{er} au 7 avril 2009, les enfants déjeunant sur les restaurants scolaires des écoles élémentaires, ont choisi avec l'équipe périscolaire de leur établissement, de travailler sur un thème qui s'inscrit dans une démarche de Développement Durable, à l'échelle de la planète mais également à l'échelle de la ville et de tout ce qui fait notre quotidien. Ce qui donnera lieu d'ailleurs, à la fabrication d'un petit livret sur les gestes qui comptent. Parallèlement, à ces ateliers, deux concours ont été organisés : un concours d'affiches pour annoncer la semaine Développement Durable dont les lauréats ont eu l'honneur de voir leur travail utilisé pour la conception de l'affiche officielle et un concours pour la création d'un logo qui symbolisera la ville d'Agde pour son éco-attitude.

Du 30 mars au 2 avril 2009

Salle des Fêtes

Parcours "Sois un éco-consommateur"

Cette Exposition, proposée par l'association les Eco-Maires et le Groupement des Mousquetaires, a pour objectif de faire comprendre aux enfants de CM1 et de CM2, de manière récréative, l'impact de leurs achats et de leur consommation sur l'environnement et leur santé, afin de leur donner quelques pistes pour devenir "éco-consommateur".

Inauguration le lundi 30 mars 2009 à 18h30.

Le 1^{er} avril 2009

Ateliers des artistes du Site des Métiers d'Art et Place du Jeu de Ballon

Des ateliers artistiques sont proposés par les plasticiens du Site des Métiers d'Art à l'attention des enfants des Accueils de Loisirs municipaux et du public. A partir de matériaux fournis par le SICTOM et avec l'aide des créateurs du Site des Métiers d'Art : participation à la réalisation de la sculpture monumentale et réalisation de tapis où chacun est invité à s'exprimer sur l'environnement et le Développement Durable.



Du 1^{er} au 7 avril 2009

Maison des Savoirs - Bibliothèque Jeunesse

Exposition "Autour de la Méditerranée"
du Département Sport Jeunesse Loisirs

Jeudi 2 avril 2009

Déjeuner bio dans les restaurants scolaires de la ville

Vendredi 3 avril 2009

Animations nature au Groupe Scolaire du Littoral

50 projets pédagogiques ont été retenus pour l'année scolaire 2008/2009 avec les écoles de l'Agglomération. De nombreuses écoles d'Agde sont concernées. Durant la Semaine du Développement Durable, les animateurs nature de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée interviendront sur le Groupe Scolaire du Littoral sur le thème de "L'Eau source d'énergie/ les moulins".



> Les Partenaires <

Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire - DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) Languedoc-Roussillon, la Ville d'Agde et l'équipe Développement Durable, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Office de Tourisme, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la Sodéal, le Conseil Municipal des Jeunes, le Comité des Fêtes d'Agde, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Pézenas-Agde, la Galerie de la Perle noire et les Métiers d'Art, le club des managers, les Ecoles maternelles et primaires, Eco-Emballages, les Eco-Maires, l'Adena, la Sogeres, Keolis, la Lyonnaise des Eaux, le Groupement des Mousquetaires - Intermarché, Hyper U.



TOUR DE FRANCE

La 5^{ème} étape partira du Cap d'Agde

Le Tour de France est l'événement sportif le plus médiatisé au monde après les Jeux Olympiques et la Coupe de Monde de Football. Couvert par près de 1800 journalistes représentant 26 nationalités et travaillant pour environ 632 médias, le Tour de France a un impact médiatique considérable pour les Villes qui l'accueillent. En 2005, il avait fait étape à Agde pour un départ. Cette année, le mercredi 8 juillet, ce sera le même cas de figure. La "Grande Boucle" fera une halte dans notre Ville pour le départ de la 5^{ème} étape vers Perpignan, longue de 197 Km. Le parcours urbain est d'ores et déjà défini et validé par les services de la Préfecture en collaboration avec ASO, l'organisateur de l'épreuve. Parallèlement, les services municipaux s'organisent pour que l'accueil du Tour de France soit l'une des grandes dates de la saison estivale 2009.



A l'instar de 2005, c'est au Centre Nautique du Cap d'Agde que sera installé le village du Tour. Ce dernier, ouvert dès 9h30, offrira l'occasion à tous les passionnés de voir les coureurs, notamment sur le podium des signatures, de participer à toutes les animations annexes, telles que le plateau TV, mais aussi d'acquiescer des produits "Tour de France" dans les boutiques du Tour. Dès 10h40, la désormais célèbre caravane publicitaire prendra place sur le parcours et distribuera, comme à l'accoutumée, ses nombreux petits cadeaux au public. Le départ "fictif" sera ensuite donné à 12h25. C'est à cette heure que les coureurs emprunteront tour à tour l'avenue du passeur Challiès, le rond point des Tours de Saint-Martin, l'avenue du Chevalier d'Alfonse, l'avenue des Sergents, le cours des Gentilshommes, l'avenue François Mitterrand, le boulevard du Soleil, le boulevard du Monaco, l'avenue Général de Gaulle, le rond point de la Belle Agathoise, le pont des Maréchaux, l'avenue Raymond Pitet puis la route de Bessan où le départ réel sera donné au niveau de l'Ecluse Ronde. Un document pratique sera édité par la Ville afin que chacun puisse se déplacer sans trop de difficultés sur la commune et accéder au circuit. "Patience" restera toutefois le maître mot de la matinée au vu du nombre de passionnés qui se sont pressés le long du parcours en 2005 pour admirer les coureurs et prendre part à cet événement.



cinéma

Agde à l'heure du 7^{ème} Art**"Vagues à l'âme",
un docu-fiction réalisé
au Grau d'Agde**

Paoul Rouquette, jeune réalisateur d'origine agathoise, a choisi l'an dernier de venir au Grau d'Agde tourner un docu-fiction sur les difficultés que rencontrent aujourd'hui les pêcheurs dans l'exercice de leur métier.

Le personnage principal du film est interprété par Francis D'Isernia, un célèbre pêcheur Grauléen, qui s'est investi sans compter dans cette belle aventure. Après plusieurs jours de tournage et de montage, un magnifique court-métrage documentaire d'une durée de 25 mn, où se mêlent réalité et fiction à vu le jour avant d'être diffusé, le 30 novembre dernier, en avant-première à la Maison des Savoirs devant un public venu très nombreux. Aussi, trois séances de projections auront été nécessaires pour satisfaire tous les spectateurs, où avaient pris place Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Culture, la famille de Francis d'Isernia, ses amis, de nombreux Grauléens et des pêcheurs ainsi que naturellement les figurants du film. Dans la salle, les commentaires fusaient tout comme les rires et c'est debout que les spectateurs ont salué la performance de Paul Rouquette, de Francis D'Isernia mais également de Thomas Martin, un autre Agathois, qui avait la responsabilité du montage.

Yvonne Keller a félicité toute l'équipe pour leur film, *"un coup d'essai très réussi qui rend hommage à notre Ville mais aussi à tous les marins et dont le sujet se trouve au cœur de l'actualité"*. Pour tous ceux qui n'auraient pas pu assister aux projections, le film sera diffusé au festival du Film les Hérault du Cinéma en juin prochain.



Francis d'Isernia entouré de Paul Rouquette, de Thomas Martin et de Yvonne Keller

**Coup de projecteur
sur... Jean-Patrick Benes**

Le réalisateur du long métrage "Vilaine" a été primé à Agde en 2005 pour son court-métrage "Patiente 69"



Patrick est au premier rang, le deuxième en partant de la droite

Marilou Berry, Frédérique Bel, Chantal Lauby, Pierre-François Martin-Laval, Jean-Claude Dreyfus... tel est le casting du film "Vilaine", réalisé par Jean-Patrick Benes et Allan Mauduit. Et pour leur premier long métrage, le coup d'essai fut un coup de maître car le film a dépassé en janvier dernier le million d'entrées !

Une belle consécration pour Jean-Patrick Benes, réalisateur, scénariste et dialoguiste qui, comme un grand nombre de grands réalisateurs du cinéma français a débuté sa carrière par le court-métrage. Il en compte deux à son actif, "Patiente 69" et "Chair Fraîche", réalisés également avec son ami Allan Mauduit, deux films que les fidèles du festival du film d'Agde "Les Hérault du Cinéma" ont pu découvrir, respectivement, lors des compétitions officielles du "Top des Courts", de 2005 et 2007. Jean-Patrick Benes a d'ailleurs remporté à Agde en 2005, le prix de la réalisation pour "Patiente 69". Un beau parcours donc pour ce réalisateur de 37 ans, consacré aujourd'hui par le public et hier par le Jury du festival des "Hérault du Cinéma", festival qui avait également diffusé neuf mois auparavant qu'il décroche l'oscar du meilleur court-métrage fiction le film "Le Mozart des Pickpockets". Tous ces succès, sont donc une belle récompense pour Agde, qui, à travers ce festival, contribue à révéler et à soutenir les talents de demain.

DE JEUNES AGATHOIS s'impliquent pour la Roumanie

Quatre Agathois, Julie, Hyppolyte, Boris et Jordan, sous la houlette de Jacky Pouliquen, du Service Jeunesse de la Ville d'Agde et d'Alain Barral, Conseiller Principal d'Éducation du Lycée Auguste Loubatières, se sont depuis deux ans impliqués dans une action humanitaire au bénéfice de la Roumanie.

Cette action a aussi pour objectif de favoriser les échanges entre jeunes Agathois et jeunes ressortissants de pays membres de l'Union Européenne. Le Lycée Auguste Loubatière s'y est naturellement intéressé car certaines sections de Première et de Terminale proposent des filières orientées vers les sciences médico-sociales. Le 12 décembre dernier, les jeunes qui ont participé à cette opération ont présenté en présence d'André Tobena, Adjoint au Maire chargé des sports et de Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Solidarité Communale, le compte rendu du projet qu'ils ont mené à bien.

Il s'agissait dans un premier temps d'inventorier les besoins de deux structures d'accueil de Bucarest qui abritent au total 70 enfants de 3 à 18 ans et de



récolter à la fois du matériel et un financement pour transporter celui-ci.

Parallèlement, les jeunes lycéens ont mis en place des groupes de travail pour organiser le secrétariat, la gestion, la médiatisation du projet ainsi que la recherche de partenaires et la collecte des objets. Le financement a été obtenu sous deux formes. D'un côté, des subventions leur ont été attribuées par la Mairie et par le Lion's Club d'Agde suite à leur participation à des actions caritatives ou à des chantiers jeunesse. D'autre part, des collectes ont été organisées auprès des commerçants et des associations locales.

C'est au lycée que les huit mètres cube de matériel – jouets, vêtements, matériels scolaires, etc - ont été centralisés avant d'être expédiés, le 6 mai 2008, aux services de la Protection de l'Enfance Roumaine.

Et, c'est en octobre 2008 que nos jeunes lycéens – dont trois d'entre eux sont désormais étudiants en université – ont pu enfin se rendre à Bucarest pour constater des bienfaits de leur action, notamment

en rencontrant les instances sociales du pays et en visitant les orphelinats. Ce fut aussi pour eux un choc culturel que de découvrir la Roumanie, "loin des images des orphelinats que l'on a pu voir lors de la chute de Ceausescu". C'est un pays qui se modernise "la capitale est un chantier permanent, et le centre ville magnifiquement restauré. C'est le paradoxe d'un pays qui voit coexister les restes de "l'ère soviétique" et la modernité de l'Europe occidentale...". Cette première action leur a donné à tous une forte envie de poursuivre l'aventure, "le plus fort c'est la rencontre humaine, c'est pour cela que l'on aimerait continuer". Ce sera sûrement possible car les Roumains leur ont fait part d'une demande simple à satisfaire pour ceux qui apprennent, là-bas, le Français : trouver des correspondants pour aboutir dans le futur à des échanges durant l'été, comme le fait déjà la ville de Marseille. Peut-être est-ce là le début d'une nouvelle aventure ?



un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Dans tous les établissements scolaires de la ville, écoles élémentaires, collèges et lycée, se sont tenues, le lundi 24 novembre dernier, des élections afin de renouveler le Conseil Municipal des Jeunes. Pour les candidats, une seule obligation avoir entre 10 et 17 ans et présenter un programme susceptible d'intéresser ses jeunes concitoyens. Dès le mercredi matin les jeux étaient faits. Après le dépouillement, 24 conseillers ont été élus, par 1943 électeurs, pour un mandat de deux ans.

Ils ont rapidement pris leurs fonctions de jeunes élus en se retrouvant le vendredi suivant dans la salle du Conseil Municipal pour assister, sous la présidence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, à leur première assemblée plénière.

A l'ordre du jour, dressé par Caroline Bonnefoy membre réélue du CMJ, le bilan du mandat 2006-2008. Elle est revenue tout d'abord sur l'obtention du Label "Ville Amie des Enfants" attribué par l'Association des Maires de France et sur le choix de s'associer à l'Unicef autant de partenariats forts dont les jeunes élus sont très fiers et qui leur ont permis de réaliser diverses actions de solidarité en direction du Cameroun pour aider à la lutte contre le sida et à la création de CMJ locaux, ou encore de soutenir un projet d'aide à la nutrition pour de jeunes lycéens en Côte d'Ivoire. D'autres actions de solidarité internationale ont été accomplies à Madagascar en partenariat avec l'association agathoise "Un goûter pour Mada" mais aussi avec l'Institut Raymond Fages qui a œuvré pour la reconstruction d'une école, toujours à Madagascar. Caroline a ensuite rappelé que le CMJ s'est également

engagé en faveur des personnes handicapées avec notamment la mise en place d'isoloirs adaptés dans les seize bureaux de vote de la Ville et le soutien à la participation d'un équipage de voile médaillé d'argent aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2008. Sans oublier, la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, la Fête des Voisins, le blog du CMJ, l'aménagement d'une zone sécurisée pour la pratique du kitesurf et la campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement. A ce sujet, ils ont eux-mêmes voulu montrer l'exemple en nettoyant et en ramassant des débris pendant deux journées dans la pinède du Mont Saint-Martin et dans le Parc de Belle Ile. Enfin, durant les deux ans écoulés, ils ont eu l'occasion de visiter l'Assemblée Nationale, le Sénat, le Conseil Général de l'Hérault, le Parlement Européen, le SICTOM, ainsi que le camp de concentration du Struthof et le Mémorial Alsace Moselle.

La mise en place du nouveau CMJ pour le mandat 2008-2010 s'est faite avec la présentation des nouveaux projets. Ainsi, la première action envisagée, serait d'améliorer l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées. Les trois autres actions concernent l'environnement avec la protection des écureuils et de leur écosystème, les déjections canines et la régulation de la population des pigeons en Cœur de Ville. La question sur le "Skate Piazza" des Champs Blancs a été présentée à nouveau au Conseil. André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports a expliqué que la rénovation du gymnase Charrin avait été priorisée mais que ce projet estimé à 100 000 euros verrait le jour prochainement tout comme les jardins éducatifs de Belle-Ile.

> Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes <

Yannick Maillot, Hugo Lecoq, Thibaud Lemaire, Marie Bonnan, Emilie Tourneur, Maë Binaud, César Achiardy, Caroline Bonnefoy, Corentin Marco, Florian Beneteau, Amélie Marco, Pauline Delpech, Molly Hartill, Maxime Moyano, Marion Trancart, Thélia Houstin, Solenn Chailleux, Siheme Bessedik, Estelle Plevert, Eléonore Frey, Eloïse Salles, Guislaine Castaldo, Elodie Trancart.



Le concours national des Villes

AGDE OBTIENT LE LABEL POLE D'EXCELLENCE

Une consécration nationale pour le centre historique d'Agde

C'est une bien belle récompense qui est venue saluer le travail accompli par la Ville pour revitaliser son cœur historique. En effet, Agde a obtenu le label Pôle d'Excellence de Cœur de Ville, l'un des 72 attribués dans le cadre d'un concours national organisé par le Ministère du Logement et de la Ville en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et sous le haut patronage du Président de la République.

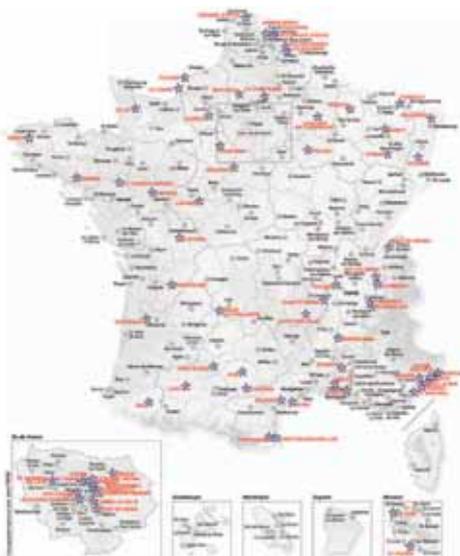
Un label auquel est venu s'ajouter un prix spécial "Patrimoine, Culture et Tourisme", l'un des 18 attribués toutes catégories confondues lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de Pomereu,



Gilles D'Ettore aux côtés de Christine Boutin lors de la remise des prix

siège de la CDC, en présence de la Ministre du Logement et de la Ville Christine Boutin, de Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'Emploi, d'Augustin de Romanet, Directeur Général de la Caisse des Dépôts, de nombreux chefs d'entreprises, de banquiers et de représentants de la presse nationale et régionale. Pour information, seules deux villes de la région ont été primées à l'occasion de ce concours, Agde et Perpignan qui a obtenu un prix spécial "Ecologie Urbaine Environnement". Pour ce qui est du Patrimoine de la Culture et du Tourisme, deux autres villes ont été consacrées en France. Il s'agit d'Albi dont la réhabilitation du cœur ancien est depuis longtemps devenue exemplaire et du Havre dont le patrimoine architectural a été récemment classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est dire combien Agde peut être fière de cette consécration qui vient renforcer la crédibilité de la stratégie mise en œuvre depuis 2004 pour réhabiliter son cœur ancien. François Rivière, Président du jury de ce concours, est d'ailleurs venu rappeler le but de la démarche poursuivie qui est "de détecter, de fédérer et de lancer les projets urbains innovants de ces dix prochaines années, en termes de logement, de mixité sociale, d'accessibilité, de patrimoine, de commerce, de handicap, de solidarité et de développement durable. Il s'agit d'inventer une nouvelle politique de la ville en s'inspirant de ce qui marche, en partant du terrain vers l'Etat et non l'inverse." Et c'est Christine Boutin qui a remis au Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le prix attribué à notre ville, l'occasion pour ce dernier de souligner "les difficultés rencontrées pour revitaliser les centres anciens mais aussi l'importance de l'implication de l'Etat et des organismes financiers qu'il peut actionner afin d'accompagner les collectivités dans leurs démarches. Pour nous, ce prix est un encouragement mais aussi une chance car il nous donnera un surcroît de crédibilité quand nous nous adresserons à des investisseurs."



Carte de France des villes labellisées

LE COEUR DE VILLE :

un héritage millénaire et un projet d'avenir



En décembre dernier, la Ville d'Agde s'est vu remettre par le ministère du Logement et de la Ville, le Label Pôle d'excellence de Cœur de Ville. Cette distinction est venue saluer les efforts accomplis par la Municipalité afin de revitaliser le cœur historique de la Cité agathoise.

Un Cœur de Ville qui, dans un environnement en plein développement, a longtemps décliné après avoir été, jusqu'au début des années 1980, le centre vivant d'une commune dont le territoire restait pour une bonne part encore vierge.

Plusieurs causes à ce long et lent déclin. En premier lieu, la migration des familles agathoises vers le littoral. Beaucoup étaient propriétaires de terrains, souvent recouverts de vignes, qu'ils ont transformés en lieux de résidence. Au même moment et dans un même mouvement, de grandes surfaces commerciales se sont implantées en périphérie, comme ce fut d'ailleurs le cas à peu près partout en France. Puis le Lycée, la Mairie et la plupart des services publics s'en sont allés à leur tour afin de s'implanter dans des locaux plus spacieux et plus aisément accessibles.

Un Cœur de Ville en déclin au sein d'une destination touristique particulièrement attractive voilà la spécificité de la situation agathoise. De là découle une problématique complexe et paradoxale mais aussi une véritable opportunité d'avenir.

Car notre Cœur de Ville doit redevenir un atout pour le développement de notre cité. Sa réhabilitation doit accompagner la requalification de notre offre touristique en donnant à cette dernière une identité mieux enracinée, ce qui passe nécessairement par la

valorisation de la Cité historique. En agissant ainsi, nous lui offrons la possibilité d'exister tout au long de l'année et non plus simplement durant la seule période estivale.

Au-delà de son développement touristique, le Cœur de Ville doit retrouver une vie de quartier indépendante de la saisonnalité. Une nouvelle attractivité acquise auprès des nombreuses familles qui cherchent à s'installer ou à rester en Agde est un des objectifs majeurs poursuivis par la Municipalité. Cela nécessite que de nouveaux moyens soient déployés pour assurer la restauration du bâti ancien et l'amélioration de l'habitat. Cela suppose aussi le développement d'une nouvelle dynamique commerciale autour d'espaces publics rénovés et accès sur une offre de proximité recréée.

Toutefois, la réhabilitation du patrimoine historique, le développement des équipements culturels, la reconquête des espaces publics, la restauration de l'habitat ancien ne pourront se faire qu'avec l'accord et la contribution de tous. Agde veut aborder l'avenir en retrouvant le fil de son histoire. C'est afin de réaliser cette noble ambition que le projet "Agde Cœur d'Archipel" a été élaboré et structuré autour de 4 orientations :

- 1 - un tourisme patrimonial et culturel
- 2 - un habitat contemporain dans un patrimoine rénové
- 3 - une nouvelle dynamique économique et commerciale
- 4 - un art de vivre retrouvé

Un tourisme patrimonial et culturel

Le Cœur de Ville d'Agde constitue un atout exceptionnel pour le développement touristique de notre destination. Il permet de diversifier notre offre, en renouvelant notre image tout en l'inscrivant dans une identité historique et patrimoniale, jusqu'ici peu connue de nos visiteurs. Le Cœur de Ville doit, durant la période estivale, être mieux irrigué par les flux de population qui résident à cette époque-là sur notre littoral. Ainsi, au cœur de l'été, près de 250 000 personnes sont présentes sur la station. Aujourd'hui, seule une infime minorité d'entre elles se rend dans le centre historique, alors même qu'il se situe à proximité immédiate des plages.

Notre projet a pour ambition de rendre le Cœur de Ville plus attractif, notamment à destination de nos visiteurs habituels, mais nous souhaitons aussi qu'il participe au développement des activités touristiques sur les ailes de saison.

Axe 1 : La visibilité de l'accueil et de l'information touristique

Les activités de l'ancien syndicat d'initiative ont été reprises par l'Office de Tourisme, afin que les actions d'accueil et de promotion touristique de la ville intègrent mieux le centre historique. Le Cap d'Agde a une véritable visibilité, avec une présence importante de l'Office sur les différents salons nationaux et internationaux.

Il est pertinent que le Cœur de Ville puisse bénéficier de cette réelle force de frappe.

Pour ce qui concerne l'accueil, la Ville a décidé de profiter du déménagement de la Trésorerie pour l'installer dans le bâtiment occupé par celle-ci. Ainsi, l'Office de Tourisme sera désormais aisément accessible et surtout, marquera, par sa présence, l'une des entrées principales du Cœur de Ville.

Enfin, dans un souci de synergie, nous avons décidé de réunir sur un même site l'accueil touristique, la vitrine des métiers d'Art, une salle d'exposition pédagogique sur le patrimoine agathois et enfin, un lieu d'exposition artistique.

• **Initiative 1 : la structuration du Pôle d'Accueil et d'Information touristique dans l'ancienne Trésorerie**



Axe 2 : Le tourisme fluvial et patrimonial

Le Cœur de Ville d'Agde se situe à l'intersection du Canal du Midi, du fleuve Hérault et de la



mer Méditerranée. L'Hérault a toujours joué un rôle majeur dans l'histoire de la Ville et dans l'organisation de son espace urbain. Aussi, le Cœur de Ville, pour retrouver son rayonnement passé, doit renouer avec son fleuve. C'est pourquoi la Ville a décidé de développer plusieurs projets destinés à embellir les rives de l'Hérault. L'attractivité touristique du site dépend en effet largement de la réussite de ces opérations qui, bien que diverses, s'inscrivent dans une cohérence



Axe 3 : Les métiers d'Art et de la mode

Partie prenante du projet de revitalisation du cœur historique, le Site des Métiers d'Art connaît depuis 2001 un réel développement, axé sur la thématique de la beauté féminine et de la mode. Ainsi, il a permis à notre cité d'obtenir en 2005 le label "Ville et Métiers d'Art". Aujourd'hui, et afin qu'il contribue mieux au développement de l'attractivité du quartier, il a été décidé de repositionner ses échoppes, en les concentrant sur les axes structurants du cœur ancien. Il trouvera lui-même ainsi une meilleure visibilité, par ailleurs renforcée par l'installation de son centre de ressources au sein du futur Office de Tourisme.

- **Initiative 7 : le développement des Métiers d'Art autour du thème de la féminité**



Axe 4 : Des événements culturels

Au-delà des investissements structurants, l'animation du quartier constitue un élément déterminant de sa promotion. La création de la scène flottante en 2006 s'est inscrite pleinement dans cette logique de redynamisation, en proposant des spectacles gratuits sur un site unique, riche d'un patrimoine historique exceptionnel.

Depuis, chaque année, des artistes de renom se succèdent sur la scène agathoise, attirant à chaque représentation plus de 10 000 personnes en Cœur de Ville. Parallèlement, un son et lumière retraçant l'histoire de notre cité a été créé et rencontre lui aussi un succès grandissant. La création d'une scène artistique agathoise positionnée au cœur du fleuve Hérault est venue, par son caractère unique et original, incontestablement renforcer l'attractivité touristique du quartier.

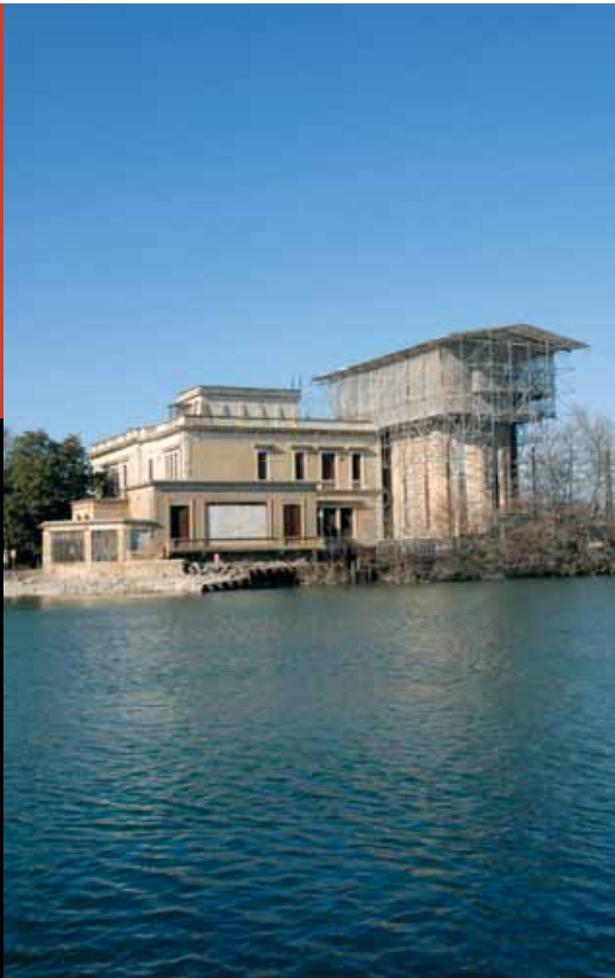
- **Initiative 8 : une scène flottante comme scène culturelle agathoise**



d'aménagement. La libération des quais de la Marine, qui est intervenue en 2007, s'est voulue emblématique de cette volonté de reconquête des espaces publics directement reliés au fleuve.

Par ailleurs, de nombreux chantiers de réhabilitation du patrimoine ancien ont été lancés. Ils concernent pour l'essentiel la vingtaine d'hôtels particuliers datant du 17^{ème} siècle et le château Laurens, seul édifice Art Nouveau en Languedoc-Roussillon, classé Monument Historique. De plus, un circuit touristique a été créé en 2005 et un plan lumières mis en œuvre à partir de 2007 afin de valoriser le patrimoine.

- **Initiative 2 : l'aménagement des quais de la Marine**
- **Initiative 3 : la réhabilitation du château Laurens**
- **Initiative 4 : la réalisation du circuit touristique**
- **Initiative 5 : la mise en œuvre du plan façade sur les immeubles vitrines**
- **Initiative 6 : la réalisation du plan lumière**



Un habitat contemporain dans un patrimoine rénové

Les caractéristiques particulières du parc de logements et d'un cadre de vie qui s'est dégradé ont eu pour effet de cantonner le Cœur de Ville à un rôle d'accueil des populations rencontrant des difficultés à se loger. Cette évolution a engendré des phénomènes de ghettoïsation, selon une logique communautaire préjudiciable à l'équilibre social du quartier. Cela a eu également pour conséquence d'éloigner les investisseurs potentiels, pourtant extrêmement présents sur le reste du territoire communal.

Aussi, la Ville a mis en place en 2003 un Périmètre de Restauration Immobilière, afin de rendre le Cœur de Ville éligible aux opérations de défiscalisation prévues par la loi Malraux. De plus, et afin que les opérations de réhabilitation se fassent dans le respect de l'ensemble architectural remarquable que constitue le Cœur de Ville, une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager a été définie.

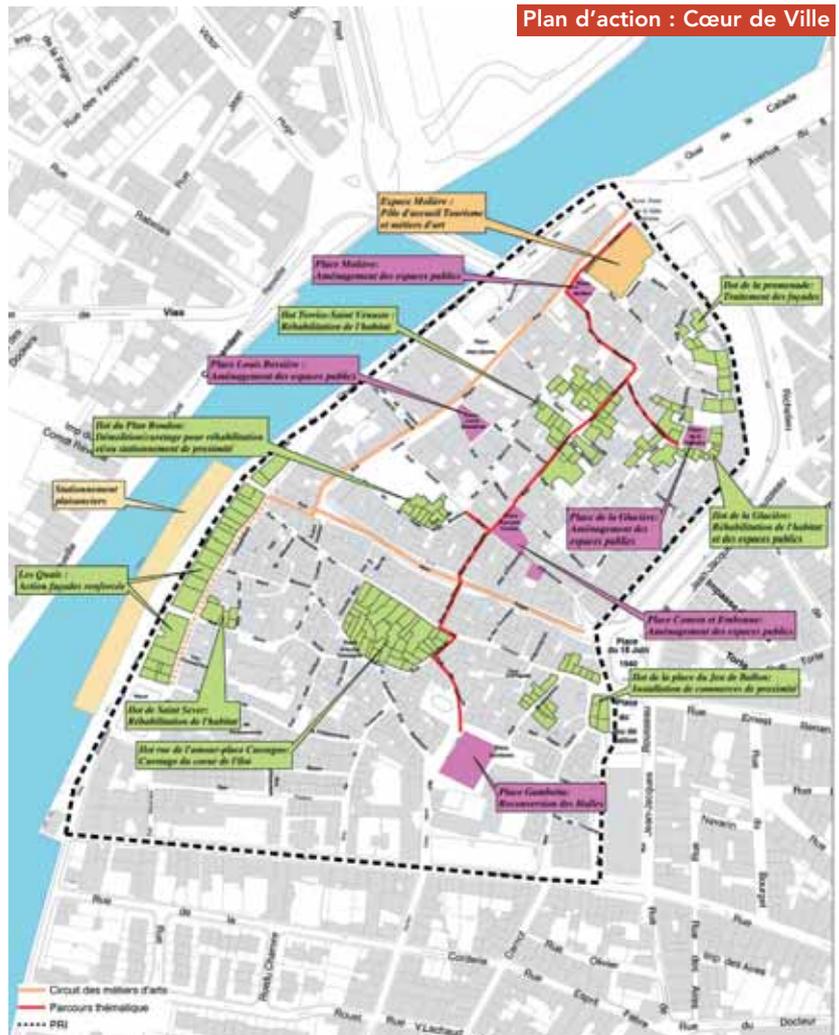
Axe 1 : Une stratégie d'intervention sur le bâti

Le Cœur de Ville d'Agde, bien que patrimonial, est composé d'un tissu bâti ultra dense, laissant très peu de place aux espaces extérieurs et à la lumière dans les logements. L'enjeu du processus de réhabilitation est de privilégier des opérations à l'échelle d'îlots complets, permettant de créer des logements adaptés aux attentes contemporaines, en particulier en matière d'exposition, de luminosité, d'espace, de point de vue et de services associés... autant de critères de choix décisifs pour les nouveaux résidents. Des secteurs prioritaires d'intervention sur le bâti ont été dégagés. Ils portent pour l'essentiel sur les immeubles "vitrines" du Cœur de Ville, situés sur les axes stratégiques du projet urbain : axes commerciaux, quais et Promenade.

- Initiative 9 : le Périmètre de Restauration Immobilière (PRI)
- Initiative 10 : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU)
- Initiative 11 : la réhabilitation d'îlots prioritaires

Axe 2 : Des objectifs répondant aux enjeux sociaux et de mixité

Le projet a pour ambition de renforcer l'attractivité du Cœur de Ville en s'adressant à de nouvelles catégories



sociales. Pour créer de la mixité dans le centre ancien, il nous est apparu nécessaire de privilégier les réhabilitations favorisant une diversification de l'habitat. Au-delà de l'intervention préalable sur la requalification des espaces publics, les jeunes actifs sensibles au patrimoine historique ont été ciblés, avec une production de logements à loyers libres ou intermédiaires. Un habitat plus haut de gamme est aussi l'objet de plusieurs opérations de réhabilitation notamment celle réalisée au Moulin des Evêques, sur un bâtiment du patrimoine industriel de la ville et situé en bordure de l'Hérault. Enfin, le Cœur de Ville, s'il doit sortir d'un positionnement trop restreint, a pour vocation de continuer à répondre aux besoins des ménages modestes, en offrant à ces habitants des conditions de logement satisfaisantes. Le projet doit ainsi permettre de poursuivre les réhabilitations et la production de logements à loyers maîtrisés, en favorisant une offre pour les jeunes, les familles monoparentales et les personnes âgées.

- Initiative 12 : l'aide à l'accession à la propriété
- Initiative 13 : le développement de l'offre de logement intermédiaire



Une nouvelle dynamique économique et commerciale

Hier lieu central de la vie économique agathoise, le centre historique a vu, ces deux dernières décennies, son attractivité fortement diminuer, entraînant une situation de crise pour la plupart des commerces. Pourtant, le centre ville bénéficie d'un important potentiel de marché. En effet, Agde représente une zone d'attraction de 45 000 habitants et ce, en dehors de la saison estivale et des 15 millions de nuitées enregistrées sur son littoral. Avec 34 millions de chiffre d'affaires estimé, tous commerces et services confondus, le centre historique ne capte que 6 % du marché potentiel total.

De fait, si notre stratégie de revitalisation commerciale s'appuie en premier lieu sur le développement touristique, elle concerne aussi l'activité à l'année en se structurant autour d'un territoire élargi d'espaces publics mieux valorisés et plus accessibles au stationnement et sur la modernisation ainsi que la diversification de l'offre commerciale.

Axe 1 : Un Cœur de Ville élargi et conforté

L'analyse de l'organisation urbaine autour du Cœur de Ville laisse apparaître clairement que le quartier de la Gare, situé à l'ouest du fleuve, a été peu pris en compte lors du développement récent du territoire communal. Dès lors, il nous a semblé essentiel de repenser, voire de requalifier ce secteur, en l'envisageant comme partie intégrante du centre ancien. En effet, outre l'accès aux réseaux ferré et routier qu'il autorise, cet espace fait le lien avec le Canal du Midi et là encore, des potentialités touristiques peu valorisées. L'avenir du Cœur de Ville passe par ce repositionnement au sein d'un espace public élargi et intégrant un véritable pôle d'échange intermodal, susceptible de casser son isolement.

- Initiative 14 : la rénovation du quartier de la gare

Axe 2 : La valorisation des espaces publics et des rues commerçantes

Le Cœur de Ville est unique d'un point de vue patrimonial et mérite à ce titre des espaces publics de qualité, dont les principes d'aménagement doivent viser à créer un fil conducteur et une homogénéité dans l'organisation urbaine. La reconquête des espaces publics est en effet un préalable si l'on veut favoriser la fréquentation des rues commerçantes et attirer les clients potentiels. Toutefois, la revitalisation commerciale du quartier repose avant tout sur la volonté des commerçants de s'inscrire dans une logique collective. C'est tout particulièrement vrai pour tout ce qui concerne l'amélioration de la qualité des devantures commerciales et leur intégration à l'ensemble architectural du Cœur de Ville.

- Initiative 15 : l'aménagement de la place du Jeu de Ballon et de la Promenade
- Initiative 16 : l'élaboration de la charte de qualité des devantures commerciales



L'Hôtel Riquet au bord du Canal du Midi

Axe 3 : La modernisation et la diversification de l'offre commerciale

L'attractivité commerciale du Cœur de Ville passe également par la qualité de l'offre et des services proposés. Les efforts à mener doivent permettre de privilégier une offre de qualité, originale et très différente de celle proposée par les grandes surfaces. L'imagination doit primer et le choix des horaires d'ouverture mieux intégrer l'évolution des comportements. Cette montée en gamme de l'offre commerciale sera accompagnée par la Ville qui, à travers la Maison de l'Entreprise, apporte dès à présent une assistance technique et financière aux commerçants dans leurs projets de développement, d'animation ou d'installation.

- Initiative 17 : la Maison de l'Entreprise : un dispositif d'aide au développement des commerces de proximité

Un art de vivre retrouvé

Le Cœur de Ville, c'est pour beaucoup d'Agathois une nostalgie. Le souvenir d'un temps où chacun se connaissait et où un art de vivre, enraciné dans une histoire plus que deux fois millénaire, faisait l'identité de la cité. A toutes les époques, les initiatives artistiques ont fleuri, portées par des créateurs dont les œuvres sont venues régulièrement nourrir notre patrimoine. C'est en s'inscrivant dans cette tradition que la Ville souhaite développer les pratiques culturelles au sein d'équipements prioritairement implantés au cœur de la cité. C'est aussi avec la volonté de mieux intégrer les différentes composantes de la population agathoise autour d'une appropriation collective de notre patrimoine culturel et artistique commun.

Axe 1 : Des équipements publics pour dynamiser la vie sociale et culturelle

Après le départ des services publics vers d'autres quartiers de la ville, il est important de réaffirmer la présence publique au sein même du quartier, en orientant la vocation des équipements existants ou à créer vers une thématique culturelle. En effet, le Cœur de Ville constitue un lieu opportun pour le développement des activités culturelles en raison de son caractère patrimonial et des nombreux espaces qui peuvent servir de cadre naturel aux diverses expressions artistiques. Ainsi, après avoir installé les services Culturels de la Ville au sein de l'ancien Hôtel de Ville, la Municipalité a choisi d'implanter la nouvelle Ecole de Musique en plein cœur de la cité historique, dans un bâtiment ancien et typique du patrimoine agathois qui a fait l'objet d'une complète réhabilitation. Les travaux de réhabilitation actuellement en cours au Moulin des Evêques vont permettre à ce bâtiment d'accueillir une nouvelle salle d'exposition et de festivités.



Axe 4 : L'amélioration de l'accessibilité et du stationnement

Le tissu urbain du Cœur de Ville ne permet pas aujourd'hui d'absorber correctement les besoins en stationnement exprimés par les résidents et les visiteurs. Le stationnement anarchique des véhicules dans les ruelles du centre dégrade visuellement la qualité des espaces et perturbe les cheminements en modes doux que nous souhaitons privilégier. La mise en valeur du centre ancien, notamment en matière commerciale, passe par une amélioration des circulations piétonnes, le dégagement des espaces publics et donc la résorption d'une partie du stationnement sur ces espaces avec, en parallèle, l'amélioration de la qualité de l'offre existante et surtout la création de nouvelles places de parking.

- Initiative 18 : l'amélioration et la diversification de l'offre de stationnement

Enfin, l'ancien cinéma Richelieu va être reconverti en lieu de création et de représentation artistique. Toutes ces opérations viennent conforter le nouveau positionnement culturel du Cœur de Ville.

- Initiative 19 : la reconversion du cinéma Richelieu en espace de création et de représentation artistique

- Initiative 20 : l'aménagement de l'Ecole de Musique dans un ensemble patrimonial

- Initiative 21 : la rénovation du Moulin des Evêques avec la réalisation d'un espace d'expositions et de festivités





L'Ecole de Musique

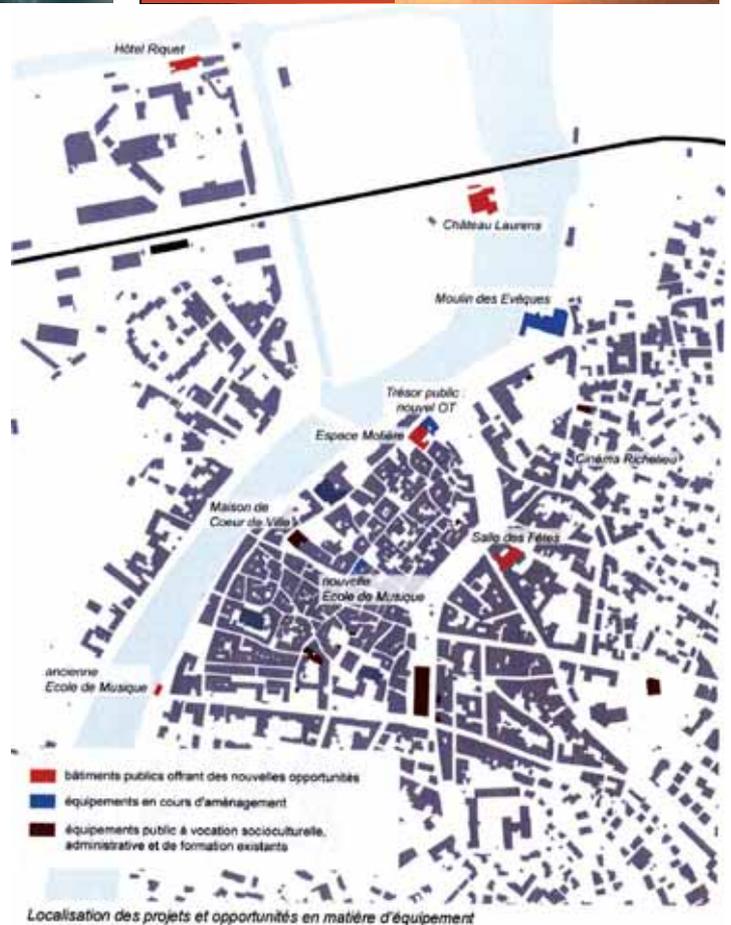


La Maison des Savoirs

Axe 2 : Le renforcement de la cohésion sociale

Le centre ville abrite en majorité une population en grande difficulté. Avec un taux de chômage de près de 43 %, près de 600 familles en situation de précarité économique, un habitat vétuste et dégradé et une cohabitation difficile entre plusieurs communautés, le quartier présente les caractéristiques d'une zone urbaine sensible. Déjà identifié par le Contrat de Ville d'Agde 2000-2006 comme territoire prioritaire, le Cœur de Ville a bénéficié d'une intervention de l'ensemble des partenaires de la politique de la ville, ayant permis entre autres la création d'un Centre Social, de la Maison de la Justice et du Droit (MJD) et du Poste de Police Mixte, ainsi que le soutien aux associations dont les actions favorisent la cohésion sociale et l'égalité des chances. D'une manière générale, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale a pour objectifs essentiels d'améliorer la vie quotidienne, de promouvoir l'égalité des chances et d'assurer une meilleure intégration du quartier dans l'ensemble du territoire communal.

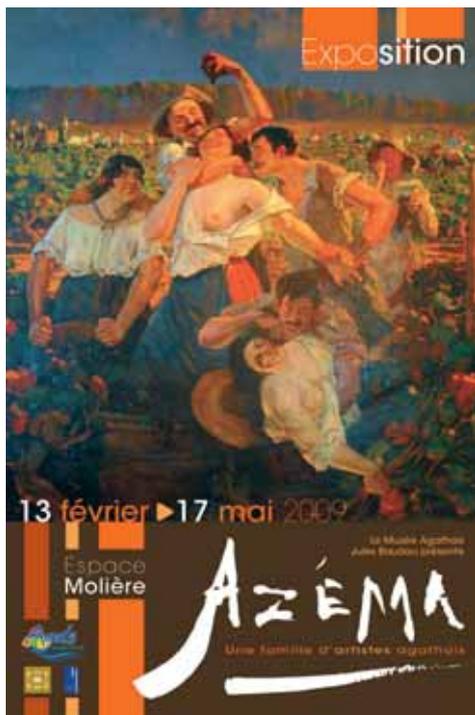
- Initiative 22 : le Centre Social
- Initiative 23 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale



La future Salle des Fêtes



L'ancien cinéma Richelieu



La Ville d'Agde organise jusqu'au 17 mai 2009 à l'Espace Molière d'Agde, une exposition consacrée à l'œuvre des frères Azéma. Au travers d'une scénographie, l'exposition met à l'honneur les peintures et les sculptures d'Auguste, d'Ernest et de Louis Azéma en présentant les œuvres issues du fond du Musée Agathois Jules Baudou et des collections des musées partenaires de la manifestation : l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA), le Musée des Augustins de Toulouse, le Musée Fabre de Montpellier-Agglomération, le Musée des Beaux-Arts de Béziers, le Musée Paul Valéry de Sète. Des collectionneurs privés enrichissent aussi cet événement en présentant certaines œuvres inédites. Riche de 110 pièces, l'exposition vous fait voyager au sein d'une production artistique au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles sous l'influence des courants académique, impressionniste, art déco, fauve...

Cette exposition se déroule dans deux lieux de la Ville. A l'Espace Molière, où les œuvres présentées retracent l'évolution artistique des trois frères durant leur carrière, et au Musée Agathois Jules Baudou où les tableaux exposés font référence à la vie quotidienne du temps des frères Azéma.

“azéma, une famille d'artistes agathois”

PLUS DE 110 OEUVRES
DES FRÈRES AZÉMA
PRÉSENTÉES
LORS DE L'EXPOSITION

Les frères Azéma : Auguste, Ernest et Louis

C'est dans une sobre maison familiale aujourd'hui disparue, autrefois accolée aux contreforts massifs et sombres de la Cathédrale en basalte dédiée à Saint-Étienne, que les frères Azéma ont grandi. Un lieu magique, au bord du fleuve Hérault, qui longe le cœur de l'ancienne cité d'Agde. Auguste, Ernest et Louis vont passer leur enfance entourés de la tendresse de leur mère, Justine Assalit. Ils évoluent au milieu des livres, des plans et des dessins de leur père Bernard-François Azéma, artisan maçon, formé à l'école des Compagnons, habile tailleur de pierre, faisant même quelquefois fonction d'architecte. Il possédait, de ce fait, des ouvrages de référence auxquels



il se reportait souvent, avant de créer, en quelques coups de crayons, les plans des demeures commandées par la bourgeoisie locale.

C'est ainsi qu'Auguste, Ernest et Louis côtoyaient régulièrement des artisans et quelques artistes qui ont pu susciter l'intérêt de riches propriétaires, de quelques armateurs et de certains dignitaires agathois venus passer commande. Imprégnés de cette atmosphère d'études et de création, les trois frères se passionnent pour le dessin. Ils s'appliquent très jeunes à saisir des scènes de rues peuplées d'une foule bigarrée, des fragments de vie animant leur quartier comme l'arrivée des pêcheurs, une vendeuse à la criée ou des processions religieuses. Ils s'exercent à reproduire les monuments et les architectures qui bordaient les quais de l'Hérault.

Les années passant, les trois frères vont développer des dons artistiques certains. Mais chacun va trouver sa vocation dans un domaine différent, en fonction de sa personnalité. Auguste est principalement attiré par la sculpture, Ernest vers les mondanités, quant à Louis, il se tourne vers le chant lyrique. Mais tous les trois ont un véritable talent pictural qui constitue leur élément fédérateur. Celui-ci, remarqué très tôt, va permettre à Ernest et à Louis, doués pour les études et le dessin, d'intégrer l'École des Beaux-Arts de Montpellier avant de partir pour Paris.

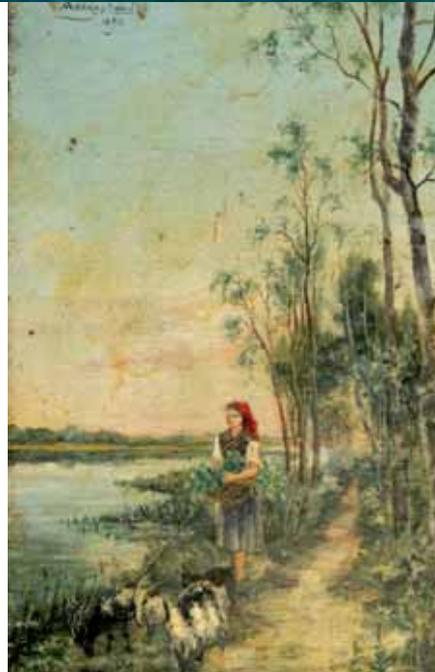
Les trois artistes, nés dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, vivent les grandes évolutions de l'Art, telles l'idée jaillissante d'une rupture avec l'Académie. Du Formalisme des études, ils vont assimiler le post-romantisme et, au début du XX^{ème} siècle, avant la première Guerre Mondiale, les mouvements artistiques naissants comme l'Impressionnisme, le Symbolisme et l'Art Nouveau. Louis vivra la révolution de la couleur avec le Fauvisme, il assistera à la naissance du Cubisme au contact de l'art parisien, qui se dépouille des règles sociales et culturelles à la faveur de rencontres d'artistes venus du monde entier.

Auguste Azéma

Agde 1868 - Bessan 1948

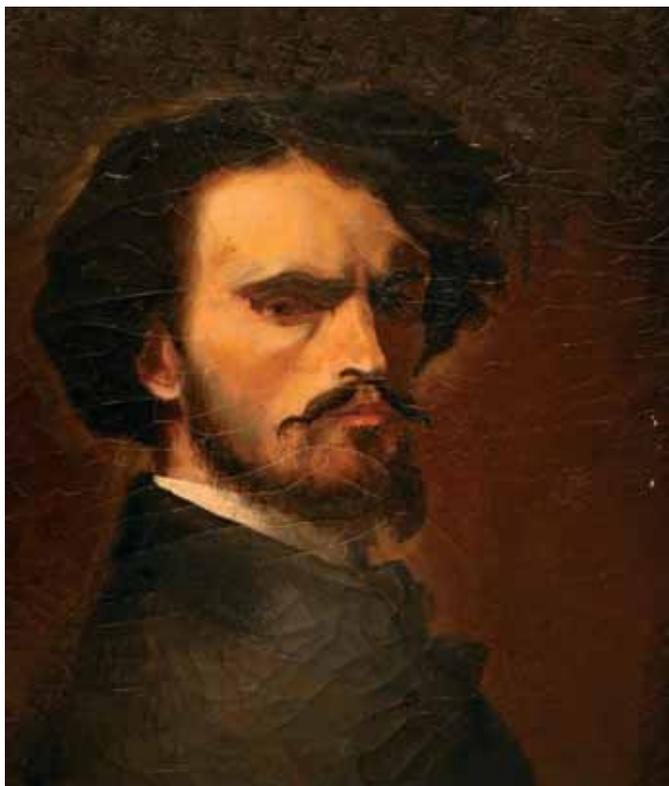
Aîné des trois frères Azéma, Auguste est aussi bien peintre que sculpteur et tailleur de pierre. Comme son père, il a été Compagnon et en tant que tel, il fait son tour de France avant de s'installer définitivement à Bessan, petite commune non loin de sa ville natale, Agde.

Avant 1920, le sculpteur biterrois Injalbert avait été sollicité par le conseil municipal de Bessan pour la réalisation de son monument aux morts. Suite aux reports successifs de l'artiste, qui devait faire face à de multiples chantiers simultanés, la ville se tourne vers Auguste Azéma qui accepte le projet. Le 5 avril 1922 Auguste commence la réalisation de cette sculpture monumentale qu'il va terminer en 1924. L'édifice de trois mètres de haut coûta 12 060 francs ; la statue du soldat montant la garde rajoutée au projet initial fut offerte. La composition sculptée comporte aussi un haut-relief mettant en scène une mère éplorée



sur la tombe de son fils mort au champ d'honneur. Fort de cette expérience, Auguste Azéma produira par la suite, une succession de tombeaux privés avec chapelles funéraires ornées notamment de sculptures allégoriques. Certains de ces personnages féminins représentent des pleureuses qui traduisent, au plus profond, l'expression de la douleur et du deuil. La petite commune de Bessan lui passe alors une autre commande qui va permettre à Auguste Azéma, dans les années suivantes de créer le monument de la Victoire.

Il s'agit ici d'une réalisation sculptée allégorique à la mémoire des enfants de Bessan morts pour la France. L'ensemble d'une hauteur de huit mètres fut commencé en 1925 et terminé en 1929. Le sujet traité représente une femme ailée portant une épée accompagnée d'un lion terrassant un aigle. Le prix de cette exécution fut de 36 000 francs payé par la ville. Parallèlement aux sculptures architecturées, l'œuvre d'Auguste Azéma est émaillée de petites sculptures de salon, en plâtre ou en terre cuite (les pièces conservées au Musée Agathois pourraient être un ouvrage d'atelier), à la manière des œuvres d'édition, dont le public des XIX^{ème} - XX^{ème} siècles était friand. Ce travail préliminaire pouvait aussi bien être des ébauches préparatoires à la réalisation de sculptures de format plus important. Quant à son œuvre picturale, elle n'est toutefois pas négligeable, bien que cette création ne nous soit pas parvenue en grand nombre. Auguste va surtout faire des petits tableaux de commande pour les armateurs et la bourgeoisie locale ainsi que des copies d'œuvres d'artistes connus, comme sa reproduction de l'appel des derniers condamnés de Charles-Louis Müller. Actuellement, trois compositions de Müller traitant de ce même sujet sont présentées au Louvre, à Versailles et à Vizille.



Ernest Azéma

Agde 1871 - Agde 1917

Marius Ernest Joseph Azéma est le second de la fratrie des Azéma. Il rentre à l'École Régionale des Beaux-Arts de Montpellier, où il suit une formation de sculpteur et de peintre. Conduit par Ernest

Michel, directeur mais aussi professeur, Ernest Azéma va s'orienter vers un art pictural très officiel, quelque peu emphatique. Avec Alphonse Goudès, architecte, il s'attache à traduire la perspective, alors qu'Auguste Baussan lui enseigne les techniques de la sculpture.

En 1890, le jeune artiste obtient les premières mentions aux concours de fin d'année en réalisant des œuvres dessinées d'après nature, sujet traité à l'antique comme un buste de jeune fille présenté à l'exposition de la Société Artistique de l'Hérault. Au regard de ces excellents résultats, la municipalité d'Agde lui attribue une bourse d'étude de 1 200 francs par an, afin qu'il puisse poursuivre sa formation à l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, alors qu'il vient d'être reçu aux épreuves d'admission le 7 juillet 1891.

Deux ans plus tard en 1892, il réalise plusieurs sculptures pour le salon des Artistes Français et en 1895, il est admis à concourir pour le Grand Prix de Rome, où il échoue. Mais ses années d'apprentissage et la reconnaissance de ses pairs vont conduire l'étudiant à se perfectionner aux contacts d'œuvres majeures. Il travaille tout particulièrement le style académique autour de l'anatomie et du nu et se perfectionne dans l'expression du réalisme au travers de multiples portraits.

Souhaitant progresser au contact d'artistes reconnus, Ernest Azéma fréquente l'atelier de Cormon et rejoint, à



partir de 1897, de façon ponctuelle, l'atelier de Gustave Moreau, celui d'Henner, de Thirion et de Falguière. Durant une bonne dizaine d'années, il va s'imprégner de l'enseignement et des conseils de ses maîtres et décrocher ainsi 19 médailles. Au Salon de 1897, il présente une de ses œuvres, un travail autour du portrait. Cette même année, le 14 février, par souscription, un tableau d'Ernest est acquis pour la Cathédrale Saint-Etienne d'Agde. Cette grande

composition sur toile peinte est intitulée : le Christ pleuré par les Saintes Femmes, il s'agit du second prix du concours Chenavard de Paris. L'année suivante, au Salon de 1898, il obtient, pour son étude du nu, la mention honorable. En 1899, il échoue pour la seconde fois au concours du Grand Prix de Rome alors qu'il exposait une autre peinture religieuse Jésus guérissant les malades. Au Salon de 1900, il présente une toile intitulée La Luxure.





Louis Azéma

Agde 1876 – Montmorency 1963

Né le 24 mai 1876 dans la maison familiale d'Agde, Louis est le dernier des trois frères. Indéniablement doté d'un talent pour la peinture, il est admis, en 1892, à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier. Après une année d'étude, alors âgé de 17 ans, il réussit le concours d'entrée à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, en se classant troisième sur trois cents.

Louis est un artiste complet. Sa magnifique voix de basse va lui permettre d'entrer au Conservatoire de Musique de Paris. Il opte donc, tout naturellement, pour poursuivre sa carrière lyrique et simultanément son métier de peintre.

En effet, son indéniable talent va lui permettre de remporter le deuxième Grand Prix Chenevard en peinture en 1894 et, comme son frère Ernest, il est soutenu par la municipalité d'Agde qui lui octroie aussi une bourse d'études.

A partir de là, tout s'enchaîne très vite pour Louis. Alors qu'il travaille dans l'atelier de Gustave Moreau, depuis l'âge de 19 ans, il intègre en 1894 celui de Léon Bonnat et va le fréquenter jusqu'en 1922.

A la mort de Gustave Moreau en 1898, il devient élève de François Flameng et achève sa scolarité en 1900 à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts du quai Malaquai à Paris. C'est cette même année qu'il obtient le Premier Prix de Chant, de l'Opéra et de l'Opéra Comique. Par la suite, de 1901 à 1902, il est engagé à l'Opéra de Lyon en qualité de première basse. L'année suivante, il se déplace à Nantes, puis se produit au Théâtre Royal de la Haye en 1904. Sa carrière de chanteur lyrique se poursuit avec succès de 1905 à 1935. Il entre dans la troupe du Théâtre National de l'Opéra Comique de Paris, comme première basse chantante d'opéra et d'opéra comique.

Sa persévérance et son travail vont finir par le récompenser. Ernest Azéma obtient le 22 juillet 1901 le premier prix du deuxième Grand Prix de Rome de peinture, avec le sujet : Spartiate montrant un esclave ivre à son fils. Ce prix va clôturer ses trois années d'études.

Par la suite, de nombreuses œuvres vont illustrer sa production artistique jusqu'à sa mort en 1917. Elles vont être systématiquement présentées au salon, comme La Grotte en 1903, Le triomphe de la danse en 1905 qui constitue le projet de décor pour le théâtre de Sète, L'Etude de Nu et L'Etude de Portrait en 1906.

Sensiblement après 1900, son œuvre va s'éloigner des sujets symboliques et académiques. Imprégnée de modernité, sa palette change vers 1910, elle se réchauffe et prend les couleurs du Fauvisme. Son retour dans le Midi, et plus précisément à Marseille où il s'installe, va lui permettre d'étudier la lumière provençale dans le registre des thèmes régionaux où figurent les petits métiers des rues. Les marchandes de poissons, de fleurs et les gitanes portant l'expression du Languedoc frappé de chaleur. Il envoie au Salon de 1911 ces toiles, visiblement marquées par les fauves, intitulées Les Gitanos, Gitanas, marchandes de dentelles, tondeur de chiens...

En 1912, sa palette est devenue luxuriante de couleurs, il expose notamment au Salon une Carmen, où les jaunes et les rouges dansent entre les tables et les convives, c'est ainsi que le sujet dans son expression va conduire le regard plus au sud vers Séville.

Mort prématurément, Ernest laisse une œuvre variée, aussi bien pénétrée d'académisme que de modernité. Il savait traiter les sujets en fonction de leur commande. Ernest Azéma s'est appliqué à répondre au goût du temps, ce complexe passage de la fin du XIX^{ème} siècle vers le début du XX^{ème} siècle. Mêlant les styles depuis l'onctueuse rigueur officielle, ponctuant son œuvre de quelques essais impressionnistes, permettant aussi d'y faire éclore de trop rares figures féminines puisées dans l'Art Nouveau, il crée la gaîté du Fauvisme pénétrée de cette saveur populaire liée à ses origines. L'essentiel de l'œuvre d'Ernest Azéma parle de recherche, d'esthétique et de vie.





Durant cette période, il ne manquera pas de venir se ressourcer dans sa ville natale où il fait de nombreux séjours. Sa région, qu'il affectionne tout particulièrement, lui est nécessaire à ses créations. En outre, il travaille sur *Macbeth*, *Madame Sans-Gêne*, *Pepita Jimenez*, *Lorenzaccio*, qu'il interprète sur les premières scènes d'Europe, exportant son talent de Lausanne à Amsterdam, d'Anvers à Bruxelles, de Monte-Carlo à Prague, etc.

Sa notoriété et une certaine aisance financière arrivant par le biais du chant, vont permettre à Louis de peindre sans contrainte. Virtuose sur les deux registres, son travail de peintre est consacré en 1908 par sa reconnaissance au Salon des Artistes Français, dont il devient sociétaire, ce qui lui donne le droit d'exposer ses œuvres sans censure. S'en suit, en 1910, la présentation au Salon d'une composition tirée d'un fait divers parisien relaté dans la presse, intitulé *La mort de cocotte*, un cheval expirant un jour de neige. L'année suivante, il obtient une mention honorable avec *Ceux qui ont faim*, deux sujets appelant l'émotion.

Une autre distinction viendra couronner sa carrière de peintre en 1921 : la médaille d'Or ; il est déclaré Hors-Concours. Trois ans plus tard, sa notoriété construite va lui permettre de recevoir en 1925 la médaille de Chevalier de la Légion d'honneur, au titre d'artiste peintre. Après 1927, viendront des séries de peintures inspirées par ses nombreux voyages dans les régions françaises. Aux détours des rencontres, il sut saisir des instants pris sur le fait mettant à l'honneur les hommes et les femmes occupés aux travaux quotidiens ou saisonniers : *L'institut* et *Le Pont des Arts*, *La Moustachada* ou *la Gailhada*, *Ils ont frappé mon corps* comme une enclume (ou *la Flagellation d'après St. Jean*) et *La Gitane*, *Pastorale*, *la Baie de Quiberon*, *La soupe populaire*. En 1936, il obtient le prix James Bertrand.

N'ayant jamais abandonné le chant, de 1941 à 1942, il prend la direction de la Société du Théâtre du Capitole de Toulouse, étant aussi membre du jury du Conservatoire de la Radio et du Théâtre. Il s'installe donc, en 1947, dans la ville rose rue Pargaminières. Entre temps, il présente au Salon deux tableaux, intitulés *Le marchand d'oignons* et *Le quai aux fleurs*, puis suivront *Loguivy*, *Semur (Côte d'Or)* ; *Le miséreux* et *Les halles de Paris* autrefois.

Boudant les tendances contemporaines en cours, son travail penche entre un post-impressionnisme aux accents parfois fauves et un symbolisme pur, rémanence de son appartenance passée à l'atelier de Gustave Moreau. La synthèse de ses deux passions se retrouve parfois dans ses auto caricatures,



qu'il n'hésite pas à soumettre aux critiques de salons, tel ce portrait de lui-même dans *la Colline de la vie de Bohême*, envoyé au Salon des Artistes Occitans de Toulouse et au Salon des Artistes Français de 1948.

Toulouse marquera l'accomplissement de l'Artiste en homme de l'art devenant président d'Honneur du Salon des Artistes Français et du Salon des Artistes Occitans, ainsi que Membre de l'Académie des Artistes de Toulouse et Membre d'Honneur du Cercle Artistique de Bologne.

En 1950, il est candidat à la Croix d'Officier de la Légion d'honneur. Son dossier est constitué et transmis par M. Pelletier, Inspecteur Général de l'Administration et Préfet de la Haute-Garonne, auprès du Ministre des Beaux-Arts.

De nombreux tableaux de Louis Azéma ont été acquis par l'Etat, la ville de Paris, la ville de Toulouse, le gouvernement de Yougoslavie et figurent dans plusieurs musées : Agde, Béziers, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Dijon et Belgrade.

Bien d'autres ont été achetés par des particuliers et dispersés en France et à l'étranger : aux Etats-Unis, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Italie.

Louis Azéma disparaît le 10 janvier 1963 à Montmorency, Seine et Oise, laissant un nombre impressionnant d'œuvres peintes.

En avril 1975, une exposition rétrospective est présentée au Musée Paul Valéry de Sète.

> Animations <

Afin d'appréhender la vie et les techniques picturales des artistes, le service Animation des Musées d'Agde propose différentes activités comme un atelier d'initiation au dessin et à la peinture et un parcours ludique à travers l'exposition.

- Espace Molière - Place Molière 34300 Agde
Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf le mardi). Visite libre 2,50€, gratuit pour les moins de 11 ans (le ticket d'entrée de l'exposition donne droit sur présentation à une entrée gratuite au Musée Agathois). Supplément visite guidée ou atelier / animation : 1,50€. Renseignements au 04 67 94 12 47

- Musée Agathois Jules Baudou
rue de la Fraternité 34300 Agde
Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le mardi). Tarifs : Plein tarif : 4,50€
- Réduit 1 (COS/SLAM/Seniors) : 3,50€
- Réduit 2 (11-18 ans, RSA, demandeurs d'emploi, organismes sociaux conventionnés...) : 1,80€
- Enfants 0-10 ans, accompagnateurs groupes : Gratuit
- Groupes Adultes (10 personnes min) : 4€
- Groupes Réduit 1 (10 personnes min) : 3,30€
- Groupes Réduit 2 (10 personnes min) : 1,60€
- Supplément visite guidée : 2€
Renseignements au 04 67 94 82 51

aux conseils d'octobre et décembre 2008

Au Conseil du 28 octobre

Administration générale

Renouvellement de la convention Ville / U.M.L.C.A pour la Maison Médicale de Garde

● ● ● Par courrier du 6 mars 2008, l'U.M.L.C.A a été informée qu'elle bénéficierait d'une nouvelle aide de 325 380€ (Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville - F.I.Q.C.S) sur 3 ans. Aussi, il a été proposé de reconduire la convention, jusqu'au terme du versement du fonds et, pouvant être dénoncée tous les ans. Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a précisé que la Ville assure la gestion de l'équipement, mais qu'elle était par ailleurs remboursée par l'association des médecins de garde. Cette maison médicalisée est donc un grand service rendu aux Agathois. Une question qui a été approuvée à l'unanimité.

Aménagement durable du territoire et travaux

Demande de financement pour le réaménagement des terrasses commerciales du Grau d'Agde

● ● ● La libération des quais, due à la construction du Port de Pêche, a entraîné la création de terrasses commerciales, pour satisfaire aux besoins des activités liées notamment à la restauration. Par jugement du Tribunal Administratif, des terrasses réalisées sans vérification des règles de l'art, ont été condamnées

à être démontées. La Commune souhaite donc pouvoir solutionner ces problèmes, en menant un diagnostic technique et fonctionnel dont les objectifs sont leur mise en conformité, ainsi que l'intégration architecturale de ces aménagements. Ces terrasses doivent aussi se conformer à respecter les dispositions des établissements recevant du public, et restituer la fonction d'accostage des bateaux en transit sur cette partie du fleuve. Le montant des travaux pour cette première phase s'élève à 515 000€ H.T, dont 390 000€ H.T pour la création des terrasses et, 125 000€ H.T pour la création d'apponnements. Une aide financière la plus élevée possible est largement demandée aux partenaires concernés. Le Député-Maire a précisé à cette occasion "que ce plan de revitalisation des quais sera effectuée en collaboration avec les commerçants du Grau d'Agde, les Bâtiments de France et les Services Maritimes, en mettant l'accent sur l'esthétique et l'unification des installations, l'accès aux personnes handicapées ou la sécurité des visiteurs. Par ailleurs le coût de cet investissement sera couvert au fil des ans par la location qui en sera faite aux commerçants". C'est à l'unanimité que ce projet a été voté.

Elargissement du Chemin Notre-Dame à Saint Martin et création d'une piste cyclable - procédure d'expropriation et indemnisation du terrain d'emprise, propriété de la S.C.I Les Pins "Camping le Brouet"

● ● ● Par arrêté préfectoral du 12 Décembre 2006, le projet d'élargissement du Chemin de Notre-Dame à Saint Martin et de création d'une piste cyclable a été déclaré d'utilité publique,

et les terrains d'emprise nécessaires à la réalisation de l'opération, cessibles. Les négociations amiables, sur la base du prix fixé par le Service des Domaines n'ayant pas abouti, la Ville a saisi le juge de l'expropriation.

Par ordonnance du 16 Juillet 2007, M. le Juge de l'Expropriation a déclaré les emprises nécessaires à la réalisation de l'opération, expropriées pour cause d'utilité publique, et au profit de la Commune d'Agde. Par accord écrit du 25 septembre 2008, MM. Tabiouriech et Espin, gérants du Camping le Brouet et représentant la S.C.I Les Pins, ont accepté l'offre d'indemnisation de la Commune d'un montant de 43 288€ pour l'expropriation d'une emprise de 1718 m². Le Conseil Municipal a approuvé cette délibération à l'unanimité.

Demande d'autorisation pour l'agrandissement du cimetière communal

● ● ● A l'unanimité, le Conseil Municipal a adoptée cette question concernant l'agrandissement du cimetière communal. En effet, les capacités du cimetière communal sont à revoir, suite à l'augmentation démographique de la ville d'Agde sur les cinq dernières années. La législation prévoit que les terrains consacrés à l'inhumation des morts doivent être cinq fois plus étendus que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé des inhumations annuelles.

Une extension du cimetière est envisagée sur le terrain jouxtant l'existant, pour une superficie de 9774 m² appartenant déjà à la Ville. Elle nécessite une autorisation préfectorale et une mise en enquête de commodo et incommodo.

Culture, sports et vie associative

Demande de subvention pour la restauration des stalles du Chœur de l'Eglise St André

● ● ● Comme l'a rappelé Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée à la Culture "La Commune souhaite engager dans un cadre pluriannuel les travaux de restauration des stalles et boiseries du Chœur de l'Eglise Saint André, datant du XVI^{ème} siècle et classées monuments historiques. Les travaux, qui doivent se dérouler en trois phases - la première débutera en 2009 - représentent un investissement global d'un montant estimé aujourd'hui à 35 000€. Dans ce but, elle sollicitera pour son financement les subventions les plus larges possibles auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée". Le Conseil Municipal a adopté cette question à l'unanimité.

Attribution de subventions exceptionnelles aux associations

● ● ● Il a été proposé au Conseil Municipal, d'allouer les subventions exceptionnelles à différentes associations, ainsi il a été attribué 3000€ à l'ALTL pour l'acquisition de barnums nécessaires à l'organisation de la "Journée du Terroir", 1000€ à ASA des Verdisses et 1000€ à ASA Rive droite de l'Hérault afin d'acheter des logiciels de comptabilité que leur impose le comptable du Trésor Public. Cette question a été adoptée à l'unanimité des votants (8 abstentions de l'opposition).

Politique contractuelle

Attribution de subventions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S)

● ● ● La Politique de la Ville est aujourd'hui regroupée sous l'appellation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Chaque année une subvention de la Ville d'Agde, ainsi qu'une subvention de la C.A.H.M, viennent abonder les financements accordés. L'association Léo Lagrange s'est vue attribuer 10 000€ pour la réalisation de deux actions : "l'accompagnement à la scolarité" et la «Maison des Parents». La délibération a été approuvée à l'unanimité.

Finances

Décision Modificative (D.M) N°1 Budget annexe P.A.E des Cayrets

● ● ● Cette décision a été approuvée à l'unanimité des votants (8 abstentions de l'opposition). La D.M N°1 du Budget annexe P.A.E des Cayrets s'élève à 517 000€ en section d'investissement. Elle intègre l'acquisition d'une parcelle cadastrée LP0196 de 1819 m² destinée à la réalisation d'espaces paysagers et d'équipements publics de proximité dans le sud du quartier des Cayrets.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par un emprunt supplémentaire. Il s'agit en fait d'acquérir un terrain pour en faire un square en remplacement d'un autre prévu dans le même secteur des Cayrets mais moins bien situé qui sera revendu.

Taxe de séjour tarification 2009

● ● ● Par délibérations successives du 30 mai 2002, 26 février 2003 et 25 janvier 2006, le Conseil Municipal a déterminé les modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour qui s'applique sur le territoire communal du 1^{er} mars au 30 novembre de chaque année.

Les tarifs de la taxe n'ayant pas évolué depuis 2003, le Conseil Municipal a voté une revalorisation de ces derniers dans la limite du barème fixé par décret en Conseil d'Etat. Le Député-Maire Gilles D'Ettore a précisé que "cette dernière rapportait 1 250 000€ qui viennent alimenter le budget de l'Office de Tourisme et contribuent ainsi à la promotion de la station. Toute la taxe de séjour récoltée par les professionnels permet de mieux promouvoir la station". Les tarifs de la taxe de séjour ainsi que le maintien du régime des exonérations appliquées ont été approuvés à l'unanimité des votants, (une abstention de Mme Denestèbe).

Au Conseil du 15 décembre

Finances

Convention entre la Préfecture et la Ville pour la mise en dépôt

de stations d'enregistrement des demandes de passeport biométrique

● ● ● Lucienne Labatut, Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation a rappelé que "le règlement du 13 Décembre 2004 du Conseil Européen fait obligation à tous les Etats membres de l'Union Européenne de délivrer, au plus tard le 28 juin 2009, une nouvelle génération de passeports. Le décret N°2008-426 du 30 avril 2008 a adapté les dispositions relatives aux passeports électroniques, afin de permettre à la France d'être en capacité de délivrer un nouveau titre doté d'un composant électronique pour le contenu des données biométriques, conformes aux normes O.A.C.I (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

L'installation de stations d'enregistrement des données personnelles permettra de couvrir dans son intégralité le processus de demande de passeport, depuis la prise de photographie et d'empreintes jusqu'à la remise du titre. Ce dispositif est destiné à être étendu le moment venu à la carte d'identité.

Notre commune sera dotée d'une station d'enregistrement, installée par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, qui prendra en charge la formation des agents communaux, habilités à l'utilisation de l'application informatique.

Une convention, précisant les modalités techniques et juridiques de la mise à disposition des stations et, les obligations respectives du Préfet et du Maire, sera signée dans les mois à venir".

Une question qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Subventions aux associations

● ● ● Cette question, adoptée à l'unanimité, a été présentée par Jean-Alain Numérin, Conseiller Municipal chargé des Associations sportives. Il s'agissait d'allouer des subventions exceptionnelles pour un montant global de 2.500€ aux associations suivantes : Fair Play Danse : 500€ pour leur participation au Championnat du monde de danses en Suisse ; Club des Arts Martiaux et Sports de Combats (CAMSC) : 2.000€ pour l'organisation de l'animation "Full Night".

Aménagement durable du territoire et travaux

Adhésion de la Commune au programme DISPLAY

● ● ● "Les collectivités territoriales doivent aujourd'hui jouer un rôle majeur et moteur dans la maîtrise et la réduction des dépenses énergétiques, ainsi que dans la réduction des émissions de dioxyde de carbone" a expliqué Véronique Salgas Conseillère Municipale, en charge du Développement Durable. Aussi, dans le cadre du Plan Communal de Développement Durable initié par la Ville, il a été proposé d'adhérer au programme "Display - La campagne climatique dans les bâtiments municipaux d'Energie - Cités", soutenu par la Commission Européenne. Ce programme permettra, notamment à la Commune de bénéficier des outils de calcul, de posters à afficher sur la performance énergétique de nos bâtiments, ainsi que d'échanger avec les autres adhérents sur la problématique de la réduction des dépenses énergétiques. Le coût de cette adhésion s'élève 1000€. C'est à l'unanimité que le Conseil Municipal a approuvé cette délibération.

Création d'un règlement de voirie

● ● ● L'article R. 141-14 du Code de la Voirie Routière précise qu'un règlement de voirie fixe les modalités d'exécution des travaux de remblaiement, de réfection, conformément aux règles de l'art. Il détermine les conditions, dans lesquelles la Commune pourra procéder à l'exécution d'office de certains travaux. Après avis d'une Commission composée de permissionnaires et de concessionnaires des voies communales, présidée par Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal établira ce document. C'est à l'unanimité des votants (1 abstention de Mme Denestèbe) que le Conseil Municipal a approuvé cette délibération.

Acquisition de l'ancien adducteur d'eau potable

● ● ● Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Bas-Languedoc (S.I.A.E.B.L) a entrepris un vaste chantier, qui consiste à remplacer les 11 kilomètres de canalisation de diamètre 700 mm par du diamètre 1000 mm de Florensac à Agde. Ces travaux ont eu pour but de desservir l'intégralité de la

population au moment de la pointe estivale et, également, à terme, de sécuriser la ressource en eau grâce aux maillages prévus sur le domaine du syndicat.

Le chantier s'est clôturé, avant le début de la saison estivale 2008, avec la mise en service des nouveaux équipements. La Ville d'Agde a souhaité parallèlement à ces travaux, renforcer son alimentation en conservant l'ancien adducteur en guise de sécurisation par un maillage sur le réseau de distribution. Aussi, des travaux de réhabilitation ont été entrepris à hauteur de 266 769€ par le S.I.A.E.B.L. Ils consistaient à remplacer par tubage l'ancienne canalisation de diamètre 700 mm par une nouvelle de diamètre 450 mm, sur une longueur d'environ 900 mètres. Le tronçon concerné démarre du pont de la voie ferrée au droit de la Rue de Chiminie, jusqu'au boulevard Cassin à l'entrée de la zone du Capiscol.

Enfin, il a été proposé à la Ville, afin d'intégrer dans le périmètre affermé la canalisation précitée, ainsi que tous les équipements hydrauliques, de payer au S.I.A.E.B.L le montant des travaux engagés, soit : 266 769€. Cette question a été adoptée à l'unanimité.

Culture

Demande de subvention pour la dérestauration de la statue de l'Ephèbe

● ● ● Christine Antoine, Conseillère Municipale chargée du Patrimoine a expliqué que "la statue de l'Ephèbe a subi une restauration en 1967, effectuée à l'aide de résine de polyester. La main gauche, trouvée en connexion lors de la découverte de la statue, n'a jamais été restaurée. En l'état actuel, il n'y avait pas d'éléments suffisants pour effectuer correctement le repositionnement de la main sur l'avant bras de la statue. Aussi, l'élimination de la résine qui recouvre la surface interne et externe jusqu'au coude a donc eu pour but, de permettre la mise en évidence de la surface métallique résiduelle et peut-être de retrouver des indications utiles à l'intégration de la main au bras. Cette opération a été évaluée à un coût global de 1.388€".

Afin de contribuer à son financement, il a été proposé au Conseil Municipal de solliciter un subventionnement le plus large possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C). Cette question adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention pour les ateliers pédagogiques

● ● ● La Ville s'est appliquée à ouvrir ses collections à de nombreux publics, en mettant en œuvre des dispositifs d'action culturelle, d'animations et d'ateliers pédagogiques plus particulièrement destinés aux milieux scolaires.

Ces actions prioritaires ont été renforcées à la rentrée scolaire 2008/2009, par l'installation d'un Service Educatif, qui permettra, en liaison étroite avec le Département, le développement de partenariats privilégiés avec l'Education Nationale.

A ce titre, des projets pédagogiques innovants seront initiés, en totale intégration avec les actuelles orientations du Programme de Réussite Educative.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solliciter pour assurer le financement des nouveaux ateliers pédagogiques, les subventions les plus larges possibles auprès de la D.R.A.C.

Don de l'Association "Les Amis des Musées d'Agde" (A.M.A)

● ● ● Toujours à l'unanimité, le Conseil a voté cette question présentée par Christine Antoine, Conseillère Municipale chargée du Patrimoine. Celle-ci a expliqué que "L'A.M.A, dont l'objet est d'assurer la promotion et la sauvegarde du patrimoine archéologique, historique et artistique d'Agde, a fait don d'une somme de 2.260€ à l'ordre du Trésor Public pour participer à la restauration de la collection de la Motte, dépôt de bronze du Premier Age de Fer, découvert dans le fleuve Hérault".

S.I.V.O.M du Canton d'Agde : extension des compétences "brigade d'enlèvement des tags"

● ● ● Rémy Glomot, Conseiller Municipal chargé des Associations Patriotiques a rappelé que "Le S.I.V.O.M du Canton d'AGDE avait créé, par délibération du 25 novembre 2008, une compétence "brigade d'enlèvement des tags" sur le territoire du syndicat, les communes étant de plus en plus confrontées aux dégradations, appelées "graffitis" ou "tags"". Il a donc été proposé d'adhérer à cette compétence à compter du 1^{er} janvier 2009. La répartition de la participation financière de chaque commune, en investissement et en fonctionnement, sera établie au prorata de la population D.G.F. C'est à l'unanimité que le Conseil Municipal a adopté cette question.

La concertation sur une voix de garage...

Le moment ne pouvait pas être plus mal venu pour annoncer une telle nouvelle : Les Parkings Publics du centre port du Cap d'Agde seront payants dès cet été. Alors que l'inquiétude gronde face à la crise économique internationale dont les conséquences n'épargneront pas notre commune : C'est un nouvel impôt "tourisme" que Gilles D'ETTORE met en place sur le Cap d'Agde.

Après l'augmentation de la taxe de séjour, et les différentes hausses fiscales qui se sont abattues sur les agathois cet automne, cette annonce vient porter un coup supplémentaire à notre principale économie locale : Le tourisme. Cette économie aujourd'hui largement concurrencé par les destinations nouvelles n'avait pas besoin d'une entrave supplémentaire à son développement.

C'est au plein cœur de l'hiver et sans concertation préalable que les acteurs économiques de la cité ont appris par voix de presse cette décision. La concertation s'est limitée à une simple présentation d'un projet qui n'aura été amendé en aucune manière.

Les principales doléances des propriétaires, des locataires et des commerçants Cap agathois n'auront pas été entendues.

Mais arrêtons-nous un moment sur la réelle motivation de cette mise en place. Aucune valeur ajoutée n'est proposée. Aucune vision à long terme de notre station n'est engagée ! Face à l'endettement record de notre commune, des ressources fiscales en régression et un niveau d'investissements en recul très net, seule la nécessité de trouver de nouvelles rentrées fiscales a motivé la mise en place de cette mesure. Elle n'empêchera pas néanmoins, de manière concomitante, la hausse des impôts locaux dès cette année, et aura, à terme, des effets désastreux sur notre économie touristique.

La sagesse voudrait que ce projet soit retiré ou remodelé au travers d'un plan d'aménagement global et de réhabilitation profonde de notre station touristique. Mais ce n'est pas l'avis de la majorité municipale et du premier d'entre eux qui préfèrent forcer le passage quitte à mettre la concertation et donc la démocratie sur une voie de garage.

Les élus de la liste Agde A venir

Soyons responsables, soyons équitables

En décembre dernier, à l'occasion de deux réunions de concertation, nous avons présenté le projet de la Municipalité relatif à la réglementation du stationnement sur les parkings du Centre-Port.

Cette décision, qui a pour principal objectif de mieux réguler le stationnement dans un quartier qui devient chaque été de plus en plus difficilement accessible, a aussi pour vocation de mieux répartir l'effort contributif entre les Agathois et nos nombreux touristes.

En effet, la situation économique et sociale que traverse notre pays a des conséquences immédiates sur l'évolution de nos finances. La baisse des recettes perçues du Casino, la diminution des droits de mutation et des taxes à la construction, auxquelles s'ajoutent la stagnation des bases fiscales et des dotations aux collectivités territoriales, entraîneront en 2009 une réduction sensible de nos recettes.

Cette réduction, si elle n'était pas compensée, aurait des répercussions immédiates sur nos capacités d'investissement.

Or, il n'est pas envisageable qu'une cité comme la nôtre, dont l'activité est essentiellement touristique, ne puisse se mettre en situation de renouveler son offre en modernisant ses équipements. Il en va de l'emploi d'aujourd'hui comme du devenir à moyen terme, de notre attractivité sur un marché touristique devenu très concurrentiel.

En période de croissance économique, durant trois années consécutives, nous avons baissé la fiscalité. Toutefois, la conjoncture actuelle nous impose des réajustements et il nous appartient de les réaliser dans un esprit d'équité.

Il est temps pour nous de constater la faiblesse des prélèvements perçus sur les touristes qui choisissent notre destination surtout si l'on compare notre situation à celle des autres destinations touristiques.

Il n'est pas possible de faire reposer sur les quelque 40 000 contribuables agathois les dépenses qu'occasionne la gestion municipale d'une cité qui accueillent en son sein 250 000 résidents au cœur de la saison.

Cela est d'autant plus vrai que la taxe de séjour est particulièrement mal perçue puisqu'elle rapporte seulement un dixième de ce qu'elle devrait rapporter. Nous encourageons d'ailleurs l'ensemble des bailleurs agathois à réclamer le paiement de cette taxe.

En 2009, nous allons investir 17 millions d'euros sur notre territoire. C'est un niveau d'investissement conséquent qui doit nous permettre de faire face à la crise en donnant du travail à nos entreprises tout en développant nos infrastructures. Ce choix de l'investissement est celui d'élus responsables, conscients des enjeux que concentre notre territoire. Il suppose la participation de tous et notamment des touristes qui chez nous sont particulièrement consommateurs de services et d'équipements publics.

L'aménagement de parkings payants doit permettre un accroissement de cette participation.

Nous rappelons que l'accès aux plages n'est pas concerné. Ce qui constituera une spécificité agathoise que nous croyons souhaitable de préserver. Nous précisons aussi que la première heure de stationnement restera gratuite ce qui laissera à chacun la possibilité de faire ses courses sur le port sans coût supplémentaire et dans de biens meilleures conditions puisque le stationnement y sera plus aisé

C'est pourquoi, nous croyons utile de faire appel à l'esprit de responsabilité de chacun d'entre vous et si j'entends bien les inquiétudes que certains peuvent exprimer, nous voulons ici leur dire que nous restons à leur disposition pour améliorer le dispositif. Un comité de pilotage et de suivi sera d'ailleurs bientôt mis en place afin de permettre la participation des représentants des commerçants et des résidents. Quoi qu'il en soit, le centre port bénéficiera au cours de ce mandat de lourds investissements. Ils permettront de renforcer l'attractivité du site et, en conséquence, d'y accroître l'activité.

La majorité municipale



Solidarité

Une descente aux flambeaux en ouverture du 22^{ème} Téléthon

Le week-end du 5 au 7 décembre 2008, a été consacré, dans toutes les villes de France, au Téléthon. A Agde, les organisateurs ont ouvert la 22^{ème} édition de cette manifestation avec une descente aux flambeaux, dont le départ s'est effectué à partir du Mont Saint Loup. En tête du cortège, se tenait la célèbre mascotte du Téléthon agathois, le Dauphin, laquelle était suivie de Carole la Marseillaise de l'édition 2008, du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, de Yvonne Keller, Adjointe au Maire, chargée de la Solidarité Communale, des organisateurs, des bénévoles parmi lesquels les enfants de TAPSA (Toutes Activités Pour S'Amuser) et de nombreux Agathois qui comme des champions olympiques ont porté la flamme "de l'espoir" à Carole. Marseillaise cette année, Carole est atteinte d'une maladie orpheline qui touche les muscles et entraîne des arrêts respiratoires. Après avoir exprimé de façon émouvante son long déni de la maladie, elle s'est dite "rassurée de ne plus être toute seule dans son combat". Gilles D'Ettoire a quant à lui tenu à remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent tous les ans pour récolter toujours plus de dons, lesquels malgré la crise, ont dépassé pour cette édition les 23 001 euros.



Durant tout le week-end, de nombreuses animations ont ponctué ce Téléthon : sur la Promenade où avaient pris place différents stands alimentaires, les Agathois ont pu participer à diverses activités : maquillage, jeux gonflables,... la traditionnelle escalade de la grande échelle des pompiers. Des défis sportifs ont également été relevés comme par exemple celui du "Cyclotron",

> Les chiffres <

- Télévoile : 1439€ et 3200€ de dons
- Tennis du Cap : 600€
- Flambeaux : 535€
- Spectacle Intergénération : 1732€
- Sculpteur sur bois : Benoit Duthéage (2 fois champion du monde en sculpture sur sable)

une randonnée cycliste intercommunale. Enfin, au Cap d'Agde, sur le port, le traditionnel Télévoile, offrait des "baptêmes de voile" aux enfants. Comme chaque année, le Téléthon a mobilisé tous les Agathois et ce quel que soit leur âge.

Vainqueurs de la dictée Téléthon : Mallory Minana (enseignante à Anatole France) et Elen la plus jeune (9 ans).



Rencontre

Les membres de la Commission Nationale des Sous Officiers de France reçus à l'Assemblée Nationale

Le 19 novembre dernier, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire a reçu, à l'Assemblée Nationale, les membres de la Commission Nationale des Sous Officiers de France à l'initiative du Capitaine Bonnafoux, Chef du Centre de Secours Principal d'Agde et représentant des Officiers pour la région Sud Méditerranée.

Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer l'évolution future du positionnement des sapeurs-pompiers, dans le cadre de la réorganisation territoriale à venir et avec la mise en œuvre



du Livre Blanc sur la défense et la sécurité intérieure.

A la suite de la réunion, Gilles D'Ettoire a posé une question au gouvernement sur la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires et le secours à personnes, deux problématiques qui constituent aujourd'hui autant d'enjeux majeurs pour la sécurité civile notamment sur notre territoire.

Hommage

Le sportif Nicolas Vimont-Vicary honoré par la Ville



Le vendredi 9 janvier s'est tenue au Centre Nautique du Cap d'Agde une cérémonie en l'honneur de l'un de nos médaillés français aux Jeux Paralympiques de Pékin de 2008, Nicolas Vimont-Vicary. Pour l'occasion, André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports était entouré d'une grande partie du Conseil Municipal, des membres du Conseil Municipal des Jeunes et d'un public venu nombreux. L'hommage était d'autant plus mérité que le sportif est non-voyant et excelle dans un sport à priori difficilement accessible aux aveugles : la voile. Sa carrière sportive a débuté il y a 10 ans à l'occasion d'un premier championnat du monde disputé en duo avec un voyant : "J'ai regardé les bateaux jusqu'à ma cécité. Dès lors, je suis monté dessus...". A la question de son accession au haut niveau, il répond, citant Pasteur : "Le hasard ne favorise que ceux qui s'y sont préparés. C'est la passion, le travail et la volonté qui font d'une équipe, un équipage de haut niveau. C'est une interdépendance de gens, une équipe de trois handicapés : un estropié de la main, un autre qui est amputé d'une jambe et un non-voyant. C'est aussi trouver un bateau qui convienne et sur lequel je puisse inventer des systèmes qui me permettent de m'y adapter. Et puis comme je ne vois pas les concurrents, je pense toujours que je suis en tête !". Concernant son parcours olympique, il a déclaré "que pour lui être déjà sélectionné était un aboutissement. En arrivant, nous ne connaissions pas le bateau, il a fallu travailler une semaine pour le régler et dès le premier jour on était en tête. Nous avons été l'équipage qui a gagné le plus de régates, jusqu'à la dernière manœuvre, mal négociée, durant laquelle nous avons déchiré la voile. Du coup, nous sommes arrivés deuxième et avons obtenu une belle médaille d'argent". La Ville d'Agde a souhaité en ajouter une seconde, celle de la Ville, qui a été remise par André Tobena afin d'honorer ce grand sportif, "ici plus qu'ailleurs,

Festivités

"Beauté-lumière, quand tout s'éclaire" : une exposition du Site des Métiers d'Art



Le vendredi 19 décembre 2008 a eu lieu à la Maison du Cœur de Ville un défilé de mode de stylistes d'Agde, de Pézenas, de Sète et de Montpellier proposé par le Site des Métiers d'Art en préambule au vernissage de sa nouvelle exposition "Beauté-

lumière, quand tout s'éclaire" qui a pris fin le 1^{er} mars dernier. Avant de débiter la soirée, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire accompagné notamment de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Animations, a tenu à lancer officiellement le concours des Illuminations de Noël, un concours ouvert à tous, particuliers, commerçants et plaisanciers. Il a ensuite laissé la place au magnifique défilé mis en scène par Véra Paloc qui a connu un vif succès auprès des spectateurs venus nombreux découvrir les créations des stylistes locaux comme Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Culture. A l'issue de la présentation, les invités ont rejoint la galerie de la Perle Noire pour y admirer les œuvres des artistes du Site des Métiers d'Art, joliment mises en valeur par un savant jeu de lumières, thématique oblige.



les valeurs du sport et leurs applications dans la vie quotidienne sont exemplaires. Nicolas a démontré avec brio que malgré sa cécité, il était capable de gagner une médaille olympique et ce, dans une discipline qu'il pratique depuis 10 ans seulement. La Ville est fière d'avoir aidé Nicolas, au travers du CMJ et de l'avoir porté depuis sa préparation jusqu'à sa victoire".



Anniversaire

La vie en rose pour Yvonne Tondut

C'est entourée de toute sa famille, du personnel du Centre de Soins Polyvalent d'Agde, des résidents et du Directeur de l'établissement Bernard Arnal qu'Yvonne Tondut a fêté, le lundi 15 décembre, ses cent ans. Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore également Président du Centre Hospitalier du Bassin de Thau a offert un beau bouquet de fleurs à Yvonne Tondut tout en lui souhaitant un très bon anniversaire. La chorale du Pôle Âge d'Or est venue pour cette belle occasion interpréter à la centenaire "La vie en Rose" d'Edith Piaf. Une chanson qui n'a pas été choisie au hasard car le rose est la couleur préférée d'Yvonne Tondut qui pour ce jour particulier avait souhaité que l'ensemble du personnel du Centre de Soins polyvalent soit habillé de rose.

Née à Agde, le 14 décembre 1908, Yvonne Serre a grandi du temps d'Armand Fallières, Président de la République, venu à Agde pour les inondations de 1907, de Georges Clemenceau, chef du gouvernement et de Jean Bedos, Maire d'Agde. Après l'obtention du Brevet des Ecoles, elle a effectué sa scolarité au Lycée de jeunes filles de Montpellier, ce qui était particulièrement rare à l'époque pour être souligné. Elle s'est mariée en 1934 avec Alex Tondut et a eu un enfant, Yvon. Pendant la guerre, son mari fut prisonnier pendant trois ans en Allemagne ce qui l'amena à s'occuper toute seule de leur domaine viticole. Yvonne Tondut a eu une vie bien remplie. Aujourd'hui, elle réside donc au Centre de Soins Polyvalent d'Agde et elle se porte comme un charme.

Age d'Or

Les repas-spectacles de la Ville toujours autant plébiscités par nos aînés

Durant cinq jours, du 14 au 18 janvier, la salle des Fêtes a accueilli, comme à l'accoutumée en ce début d'année le repas-spectacle proposé par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), aux personnes de plus de 60 ans. Ainsi, ce sont plus de 1550 Agathoises et Agathois qui ont pris part à ce moment de convivialité. Pour l'occasion, les Adjointes au Maire, Yvonne Keller et Agnès Lambiès, respectivement chargées de la Solidarité communale et de l'Age d'Or, ont accueilli personnellement chaque jour les convives, les invitants ainsi à s'installer dans la salle où un apéritif et une mise en bouche leur étaient offerts. Les tables joliment dressées, étaient toutes décorées par des magnifiques centres de table fleuris réalisés par l'atelier d'Art Floral du Pôle Age d'Or du CCAS. De nombreux élus ont souhaité prendre part à ce repas et plus particulièrement le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui, entouré du Conseiller Général et Premier Adjoint, Sébastien Frey, et de ses Adjointes Yvonne Keller, Agnès Lambiès, Martine Vibarel-Carreau et Anne Houllès, a exprimé aux personnes présentes "tous ses vœux de bonheur et de santé pour l'année 2009". Il a ensuite profité de cette occasion pour présenter la nouvelle directrice du CCAS Laurence Campos et pour féliciter Olivier Fournel, le responsable du Pôle Age d'Or, pour la qualité de l'organisation de ces journées. Cette année encore, le repas concocté par l'équipe de Patrick Conte du "Milord Gourmand" a ravi tous les fins gourmets. Au menu méli-mélo au magret fourré au foie gras, pavé d'empereur à la fondue de poireaux, trou languedocien, mijoté d'oie aux pruneaux accompagné d'une galette de pomme de terre et d'un fond d'artichaut aux champignons des bois, assiette de fromages et pour terminer un tiramisu. Un des moments forts des repas a été la mise à l'honneur, chaque jour, d'une doyenne et d'un doyen. Parmi eux deux centenaires, Louis Biau, 103 ans et Yvonne Tondut, 100 ans ou encore Suzanne Ristori, une ancienne résistante qui, durant la Seconde Guerre Mondiale a soigné et sauvé de nombreuses personnes et qui aujourd'hui, ne manque aucune commémoration. Les dix doyens se sont vus remettre, par les élus, une bouteille de champagne, des fleurs (pour les dames) ainsi qu'un polaroid souvenir. Durant le repas, le chanteur Philippe Roche a interprété des medley de Michel Sardou et de Charles Aznavour. Puis il a continué à animer l'après-midi, laissant la place tour à tour à Guy Bertrand, un ventriloque-humoriste qui n'a pas hésité à faire participer le public et à la magnifique troupe de danseurs "Paris Folie's" dont les chorégraphies proposées, dignes de celles du Moulin rouge, ont enchanté les spectateurs.



animation

Les deuxièmes rencontres
féeriques et médiévales

Du 20 au 24 décembre derniers les rues de notre vieille cité ont accueilli, pour la deuxième année consécutive, les "Rencontres Médiévales et Féeriques". Au programme : visites de campements médiévaux avec leurs ateliers, démonstrations de tir à la machine de guerre, catapultes à bonbons, mais également calligraphie et jeux pour les plus petits. De nouveaux animaux, moutons et chiens savants ont également participé à la fête pour le plus grand bonheur des enfants. Avec un concert par jour, le chant et la musique étaient aussi de la fête, tout comme les différentes déambulations de compagnies ou les spectacles historiques. A noter également la venue de l'Ourse Julia et de son "papa" ainsi que de l'hippogriffe avec son spectacle équestre et de fauconnerie. Les festivités se sont clôturées le mercredi 24 décembre avec... la reconstitution d'une crèche vivante.



Sport

Flora Perez sacrée championne de France Pro

La 2^{ème} édition de la "Full Night" s'est déroulée le samedi 6 décembre au Palais des Sports d'Agde devant quelque 1200 spectateurs. Le programme concocté par Aurélien Cramail a tenu toutes ses promesses, tout particulièrement avec le combat de notre championne Agathoise Flora Perez. En effet, face à Laetitia Tourbié, une redoutable et expérimentée combattante de 33 ans, trois fois championne de France amateur, Flora, tout juste 20 ans voulait bien faire devant son public. Peut-être trop, du coup elle est arrivée sur le ring un peu crispée et n'a pu donner la pleine mesure de ses capacités physiques et techniques. Son adversaire, avec du métier, se déplaçait rapidement et était par conséquent difficile à atteindre.



Alors entre le 3^{ème} et le 4^{ème} round suite aux conseils de son entraîneur, Flora a réussi à mettre la pression sur son adversaire en touchant toujours au même endroit. Au début de la 7^{ème} et dernière reprise, Laetitia Tourbié a craqué et a abandonné pour cause de côtes fêlées. Une autre bonne surprise de la soirée : Audrey Couzy, également Agathoise, qui a montré qu'elle avait gagné en maturité en remportant de belle manière son combat amateur face à Laura Sabatier. Le combat très prisé des poids lourds n'a pas été vraiment à la hauteur de ce qu'on aurait pu attendre des deux combattants : Christophe Zoure et Nicolas Wamba. Ce dernier a remporté sans panache le titre de champion de France Pro dans la catégorie des plus de 91 kg. Autre combat, celui du boxeur Madgid Tegua face à Sébastien Bourrut, qui a montré toute l'étendue de sa technique lors d'un combat très spectaculaire. Tout comme Sébastien Pace et Karim Ghajji dans la catégorie des moins de 75 kg, qui ont fait une belle prestation et que les juges n'ont pu départager. A l'issue des combats, André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports accompagné de Yvonne Keller, Adjointe au Maire et de Florence Patte-Dagan, Directrice du Casino du Cap d'Agde, a remis à Nicolas Wamba la ceinture de Champion de France.



Boxe

Un beau combat de rentrée pour Frédéric Patrac

C'est dans le cadre d'un gala de Boxe pro, organisé le 12 décembre dernier au Gymnase Henri Molinié, par le Boxing Olympique Agathois sous l'égide de la Fédération Française de Boxe avec le concours de la Ville d'Agde que le boxeur agathois Frédéric Patrac est remonté sur le ring après plusieurs mois d'absence. Au cours de la soirée, plusieurs combats ont été disputés mais le plus attendu par le public venu nombreux, était bien entendu celui de Frédéric Patrac. Il a affronté en huit rounds le belge Lorenzo Lédésma. Et, c'est aux points, à l'unanimité des trois juges, que Frédéric Patrac a remporté la victoire. Dans la salle avaient pris place de nombreuses personnalités dont le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Adjoint au Sport André Tobena et de nombreux élus du Conseil Municipal. Des sportifs de haut niveau, parmi lesquels des rugbymen du Montpellier Hérault Rugby Club ou encore Grégory Anquetil, Champion du Monde de Hand-ball et ancien joueur de Montpellier, étaient également venus soutenir notre champion Patrac. Son entraîneur, Jean di Batesa, ainsi que son préparateur physique, Patrick Ballesta et son sponsor, Mickaël Guedj du Team Shilton, étaient ravis de cette victoire qui va permettre à Frédéric Patrac de continuer sa brillante carrière de boxeur.



Kick Boxing

Le 6^{ème} Trophée de l'Ephèbe La sélection française remporte le titre

Cette année encore, les spectateurs ont vécu des émotions fortes autour du ring du Palais des Sports de la Ville d'Agde. En effet, le samedi 31 janvier, dans le cadre du 6^{ème} trophée de l'Ephèbe de Kick Boxing une sélection française et une sélection italienne se sont affrontées. Cette manifestation, qui se trouve dans le "top 10" des événements agathois les plus suivis, a été cette année organisée avec deux mois d'avance. Défi relevé avec succès, car cela n'a en rien empêché les organisateurs de proposer des combats de qualité aux 1400 spectateurs présents pour l'occasion. D'ailleurs, bien que ne le laisse pas présager la victoire écrasante de la sélection française, les combats étaient équilibrés et les rencontres bien disputées ! On a ainsi vu Aurélie Froment confirmer sa précédente victoire, tout comme Raphaël Ruriack qui exerce indéniablement son ascendant psychologique sur ses adversaires. Les boxeurs, Frédéric Diaz et Karim Benmansour qui ont mené leurs combats avec technique et puissance, ont eux aussi assuré de belles prestations.

Le moment fort de la soirée et attendu de tous était sans conteste celui qui a vu s'affronter le Champion du monde WFKB, Geoffrey Mocchi contre Francis Tavarès, figure désormais incontournable de la boxe. En effet, une fois de plus, Francis a "enlevé" la victoire par arrêt médical de l'arbitre au troisième round. Une décision nécessaire car physiquement, Geoffroy Mocchi n'aurait pas supporté d'être envoyé une troisième fois au tapis.

A l'issue des combats, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire a remis, au nom de la Ville, le 6^{ème} Trophée de l'Ephèbe à Francis Tavarès. Il a également salué et félicité l'ensemble de la sélection française pour la qualité des combats.

Placé sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Combats, cette manifestation désormais incontournable dans le calendrier sportif agathois sera prochainement retransmise sur canal Plus Sport.



Résultats

Classe "A" féminine

- -65 kg : Aurélie Froment (team Bautista)
bat aux points Valentina David (Italie)

Classe "A" masculine

- -67 kg : Frédéric Diaz (team Vacaris)
bat aux points Marco Fanfin (Italie)
- -74 kg : Karim Benmansour (team Benmansour)
bat aux points Lucas Fei (Italie)
- -79 kg : Francis Tavarès (team Dragole)
bat Geoffrey Mocchi (Italie).

Champion du monde WFKB par arrêt médical de l'arbitre à la 3^{ème} reprise

Classe "B" féminine

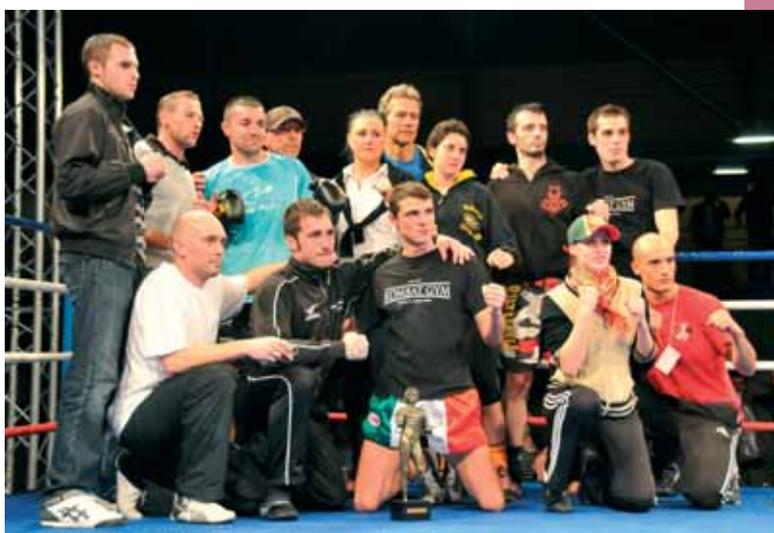
- -60 kg : Leila Fiche (team Vacaris)
bat aux points Elodie Murtas (team Dragole)

Classe "B" masculine

- -74 kg : Raphaël Ruriack (team Dragole)
bat aux points Ricardo Sorric (Italie)

Classe "C" amateur

- -63,5 kg : Thibault Carrière (team Vacaris)
bat Bruno Tavarès (team Dragole) par jet d'éponge
- -67 kg : Daniel Monzoni (team Vacaris)
bat aux points Eric Bourrut (team Bautista)
et Alexandre Rey (team Dragole)
bat aux points Grégory Chauvière (team Vacaris)
- -79 kg : Aziz Habibi (team Dragole)
bat aux points Alexi Philippe (team Vacaris)



a noter

Le 20 mars 2009 Pose de la première Pierre du Centre Aquatique des Champs Blancs

Le 20 mars prochain, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore invite tous les Agathois à venir assister à la pose de la première pierre du Centre Aquatique des Champs Blancs.

A 17h, espace des Champs Blancs, Agde

Le 22 mars 2009 4^{ème} édition du Raid de l'Archipel

Disputé par équipe de deux personnes, ce raid enchaîne une série d'épreuves sportives : kayak de mer, course à pied, VTT, tir à l'arc et course d'orientation.

A 8h : accueil des coureurs

Palais des Sports, Agde

A 10h30 : départ de la course

Pont des Maréchaux, Agde

Renseignements au 04 67 94 65 64

Le 22 mars 2009 Championnat de France de rame traditionnelle

Côte à côte, deux barques de six rameurs dirigées par un barreur, rivalisent de vitesse et de précision. Organisée par la Société Nationale des Jouteurs Agathois, ce sont plus de 350 compétiteurs venus du grand sud de la France qui se retrouveront ce jour-là.

Toute la journée

Sur le fleuve Hérault, Agde

Les 28 et 29 mars 2009 2^{ème} salon du Modélisme

Un salon qui s'adresse à tous les passionnés de maquettes et de modèles réduits : bateaux, avions, hélicoptères, trains...

De 10h à 18h

Palais des congrès, Le Cap d'Agde

Le 4 avril 2009 2^{ème} "Bollywood night"

Une soirée dédiée à l'industrie cinématographique indienne, avec des œuvres colorées et vivantes qui se distinguent par la musique et les danses Hinids.

Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

Du 5 au 19 avril 2009 5^{ème} jeux de Pâques

Venez découvrir de nombreux jeux pour toute la famille : jeux vidéo, jeux traditionnels, jeux de sociétés, jeux d'adresse, jeux de stratégie, jeux d'observation, jeux de rapidité, jeux de mémoire, jeux de suspens.

De 14h30 à 19h30

Centre-Port, Le Cap d'Agde

Du 23 au 26 avril 2009 6^{ème} Festival de l'Humour

Chaque soir le rideau du Palais des Congrès se lève sur un grand spectacle d'humour. A découvrir : une pièce de théâtre "Le Clan des divorcés", les nouveaux spectacles de "Patrick Bosso" et des "Chevaliers du Fiel" et enfin le One Man Show de "Yves Poujol".

Tous les soirs, à partir de 21h

Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

etat civil

NAISSANCES

BOUZELMAT Ilian – RUIZ Lucas – CHAVET Timéo – TIECHE Malcom – FOURCHON Jules – VINCENT Jorris – ROGER Angéline – BOUSQUET Loan – LEMOINE Rosalie – QICHOU Inès – ESSAI Oualid – JOSQUIN Deva – HMIRI Lofti – AAMRI Rayan – ICHANSON Thomas – SOUVERAIN Thomas – TOUHAMI - - ABBÈS Hugo – GARRIGUES Rayan – PAUL Maëlys – DUPONT Luca – BOYER Lenny – LAVAUX Maéva – REY Nathan – CHARLIER Nessyl – SAVY Flora – BENSOUNA Anaïs et Mélissa – GUYOLLOT Ylan – FOURMENT Juliette – BAZART Axel – AUBRY Lisa – DALIAOUI Timoé – GAULDREE BOILEAU de LACAZE Ruben – MEGUENI Yanis – GUIBOUD Andjohn – PORTES Louna – RODRIGUEZ Loris et Lendsy – NOËL Aurélien – REMY Bilitis – FARESS Waël – LUYONNET Lylou – TASAN Séna – COBANOGLU Ilayda – ECHAMMACHI Mounia – SGHIR Mohamed – SANDFORD Kendra – DEVAUX - - VIZCARRA Enzo – GALVANY Julian – VRANCKEN - - HUGEL Artus – ALVARO Salomé – MERRADI Rayane – WINTERSTAN - - FONTANEL Djulian – BAYONAS Stella – HÉLAIN Chloé – CHERIFI Rachida – FAZIO Jade – BENALIA Noham – CHEVET Mathis – GINER Noëllia – BARTHELET Kyllian – ARRAISS Milhan – MONTAGNÉ Steven – ANDRÉ Ivan – PEREZ Lucie – AUSTRUY Eléna – BADERGOLL Erin – BROUSSE Louise – PARDAUX - - FOUNEAU Noah – BAUTON Lili-Chiara – MAZOUL Yanis – TEFFAHI Emna

MARIAGES

BASART Serge et BORDES Valérie – DUKIC Zoran et DJOKIC Dragana – RICOU Guillaume et MEUNIER Stéphanie – MEKKI Menouer et BENCHIHA Fadila – BEL Thomas et ROMERO Déborah

DECES

DANTI André, 81 ans – BROUZET Robert, 59 ans – LOPEZ André, 55 ans – NIOTTA César, 94 ans – LÉBOUGRE Jean, 50 ans – BERTRAND Martine épouse GRAFF, 56 ans – AMOUROUX Renée veuve MILLE, 76 ans – SILVESTRE Louis, 91 ans – JOUVE Jean, 75 ans – SANCHO Marie veuve VIVIANI, 97 ans – ROBBE Georges, 58 ans – MANFREDINI Monique épouse CARBONNEL, 64 ans – BROUSSE Claire épouse MAZEL, 71 ans – VURPILOT Alexis – RENOM Huguette veuve BARI, 84 ans – BAROUKHI Saara épouse ANTAL, 93 ans – DELBART Françoise épouse HALLAIS, 86 ans – SCHIVARDI Lucie veuve MARRE, 80 ans – BOUDIER Georges, 87 ans – LAURENS Albert, 66 ans – GOSSIER Adeline veuve FONTAINE, 79 ans – BUONO Francis, 65 ans – CHRISTOL Julienne veuve PONS, 96 ans – PEIFFER Ludovic, 41 ans – MOULIN Fernande veuve MAILLOT, 92 ans – RAVIX René, 91 ans – CONTRERAS Jean-Baptiste, 79 ans – MÉGÉ Maire veuve DENTY, 95 ans – LAFAGE René, 75 ans – BÉZIAT Jean, 84 ans – TEJEDO CRUZ Amélia veuve BOMBOI SOLER, 89 ans – LACOSTE Christiane épouse BUFFY, 61 ans

Salon du Modélisme

Deuxième édition

28 & 29
mars
2009
10h - 19h

Entrée
gratuite

Palais
des Congrès
Le Cap d'Agde



Organisé par
l'Atelier Modélisme du CCAS

